

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

A LA MEMOIRE D'ALEXINE

ENFANT DE P. ST. JEAN, ECR., M.P., D'OTTAWA.

Dix printemps n'avaient pas encore
Fleuri sur son front pâle et doux ;
De ses grands yeux fixés sur nous
S'échappaient des rayons d'aurore.

L'enfance, avec tous ses parfums,
Rayonnante comme un symbole,
Enveloppait d'une auréole
Les ondes de ses cheveux bruns.

Sa petite âme à la lumière,
Rose mystique, s'entr'ouvrait ;
Autour d'elle l'on respirait
Une atmosphère printanière.

Et cependant, reflet furtif,
Malgré la jeunesse et sa sève,
On pouvait voir le pli du rêve
Contracter son sourcil pensif.

C'était une fleur fraîche éclos
Qui sur sa tige se penchait ;
Et la main qui s'en approchait
Craignait d'effeuiller une rose.

Souvent,—beaucoup s'en souviendront,—
 Malgré l'éclat de sa prunelle,
 L'on croyait voir l'ombre d'une aile
 Passer vaguement sur son front.

Puis tout-à-coup, lueurs étranges,
 Tout son visage rayonnait :
 On eût dit qu'elle revenait
 D'une entrevue avec les anges.....

Hélas ! tout n'est que vanité ! .
 Tout en ce monde est éphémère ;
 Et Dieu t'enlève, ô pauvre mère !
 Ce trésor qu'il t'avait prêté.....

Cette âme était une exilée
 Sur cette terre et parmi nous :
 Ce sont les chérubins jaloux,
 Qui l'ont auprès d'eux rappelée.

C'était, dans son prisme vermeil,
 La goutte d'eau du ciel venue,
 Et qui remonte dans la nue
 Avec un rayon de soleil !

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

Ottawa, février 1876.

DE LA RELIGION

(suite)

IV

La manifestation la plus complète, la réalité absolue, l'essence et la forme substantielle du Christianisme, est l'Eglise Catholique, qui a son siège principal à Rome, son chef visible dans le successeur de St. Pierre, son Seigneur et son Maître en Jésus-Christ. Elle forme une association perpétuelle qui a le bien pour loi, pour condition la charité, pour fin Dieu et le salut universel. Par l'Eglise, le Christianisme s'est incarné dans les faits, et, s'incorporant à la société domestique et civile, il a mené à lui seul, à partir du quatrième siècle, le drame majestueux de l'histoire.

Dès l'origine, il s'est produit avec les dogmes et la morale qu'il proclame encore de nos jours. Le Christianisme naît, grandit et s'organise en même temps. Sa doctrine, sa discipline, et son organisation ou hiérarchie ne cesseront jamais d'être les mêmes. Toutes trois participent de l'immutabilité divine.

Ceux qui rêvent des changements dans la Religion que le Messie est venu établir sur la terre, ne comprennent ni le Christianisme, ni la nature humaine, dont le fonds est le même partout et toujours, et que ni la philosophie, ni le scepticisme, ni l'indifférence ne réussiront à altérer d'une manière sensible.

Le propre de la vérité est de demeurer fixe et invariable au milieu de la mobilité des choses terrestres. Celles-ci ne peuvent influencer sur elle, mais doivent recevoir d'elle le mouvement et la pensée. Voilà pourquoi le Christianisme ne sera ni modifié, ni transformé. Il pourra s'agrandir davantage ou diminuer extérieurement par la suite ; mais intrinsèquement, il ne sera ni plus

entier, ni plus grand, ni moindre dans l'avenir qu'il n'e fut dans le passé. Car dès sa naissance, il a atteint la plénitude de l'entité, de la perfection et de la grandeur. En changeant, il perdrait par là même sa place au soleil ; et le Christianisme n'est pas fait pour disparaître. La création matérielle retombera plutôt dans le néant avant que lui ne soit remonté dans les cieux.

Aussi, les craintes que nous inspire la situation actuelle n'ont point précisément l'Eglise pour objet, mais le genre humain qui se précipite vers un abîme en essayant de fuir cette noble amie, cette généreuse alliée qu'a fait surgir la Providence pour le sauver. Cet éloignement de plus en plus prononcé a sa source dans les préjugés et les préventions qu'on a semés contre elle. Il est vrai qu'elle tend à nous détacher de nous-mêmes et de ce qui est périssable, mais non au point de nous faire oublier le soin de nos intérêts. Loin d'être en opposition avec les obligations et les exigences de la vie active, elle donne à chacun des consolations et des encouragements qui le rendent ensuite plus courageux et plus fort dans l'accomplissement des devoirs de son état. Elle conseille encore plus qu'elle commande. Ses préceptes s'adressent à la généralité des humains ; ils sont peu nombreux et d'une observance aisée pour ceux qui sont suffisamment pénétrés de son esprit. Quant aux conseils qu'elle prodigue, et qu'il est plus difficile de suivre dans leur rigueur, ils ne concernent que ce petit nombre d'intelligences d'élite déterminées d'avance à ne pas reculer devant les sacrifices pour s'approcher le plus près possible du Christ, notre modèle à tous. Elle prohibe absolument le mal, parce que le mal constitue un crime de lèse-majesté divine qui a pour premier effet, pour effet inévitable de vicier ou plutôt de détruire les rapports qui nous rattachent à Dieu en substituant la révolte à la subordination et la haine à l'amour ; mais elle reçoit le pécheur à résipiscence, et use à son égard de tant de miséricorde qu'on en a pris prétexte pour l'accuser.

Plus on contemple le Christianisme, et plus on reste convaincu de la justesse de cette observation, que le Christianisme ne cherche pas seulement à empêcher les hommes de paraître mauvais en leur inspirant une profonde horreur du scandale, mais qu'il ne désire rien tant que de les rendre bons, en resserrant et en multipliant les liens qui les doivent unir au Créateur. Tandis que la morale publique ne veille que sur les actions, et souvent de façon à encourager le désordre, lui veille sur tous les mouvements de l'esprit et du cœur pour les régler dans le bien, leur faire observer l'ordre, les contenir dans le juste et l'honnête, sachant bien que les passions mal dirigées ou non réprimées sont la cause de tous les maux.

Il y a dans le Christianisme deux espèces de vérités, vérités spéculatives et vérités pratiques. Toutes ces vérités découlent l'une de l'autre. Elles sont indissolublement liées entre elles, puisqu'elles ne sont pas dérivées de plusieurs principes ou de principes différents, mais d'un seul et même principe qui leur communique le plus haut degré de certitude morale, principe immuable, infini, dont ces diverses vérités ne font qu'exposer les divers aspects ; en sorte que celui qui les a une fois connues, et qui veut être logique, n'a d'autre alternative que de les admettre ou de les rejeter toutes ensemble, sans qu'il puisse raisonnablement s'arrêter à un terme moyen entre la foi et l'incrédulité. "Quiconque n'est pas pour moi est contre moi," répétait Jésus-Christ devant la foule incertaine ou incrédule : et plus on approfondit son enseignement qui se développe dans une si harmonieuse unité, mieux on apprécie l'excellente méthode du Sauveur par laquelle chacun est tenu de prendre parti pour ou contre lui.

Hors de cet enseignement, plus rien de certain que l'incertitude même ; et comme il n'y a rien de sûr dans le doute, il s'ensuit que l'anarchie domine le monde intellectuel en dehors du Christianisme.

Cependant, il faut bien qu'il existe dans l'ordre moral quelque chose de fixe et de convenu entre les hommes, sous peine de voir des superstitions, des extravagances, des erreurs monstrueuses s'emparer des esprits et tyranniser les consciences. C'est une vérité de fait que la communion d'idées et de croyances peut seule fonder une vraie communauté domestique et civile. L'intérêt divise, les divergences d'opinions font naître les haines et les discordes. Les êtres intelligents ne s'associent et ne se supportent mutuellement qu'à condition qu'il y aura moralement quelque chose de commun entre eux. Une même foi, un même culte, des espérances qui aspirent au même but, sont des conditions naturelles au maintien de la société : et ces conditions ne se trouvent parfaitement remplies que par le Christianisme.

Une société qui, après avoir vécu du christianisme, le répudierait pour rechercher ailleurs d'autres éléments de vie, se condamnerait virtuellement à périr. Sa prévarication ne tarderait point à amener sa chute ; ou la ruine, pour être suspendue, n'en serait moins résoluë par une Providence vigilante qui, d'ailleurs, a la patience d'attendre, avant d'exécuter ses arrêts, l'heure fatale où il ne reste plus d'espoir de retour. Car toute faute grave traîne après elle ou porte en soi son châtimeut. Les fléaux qui fondent de temps à autre sur l'univers ne sont que la conséquence rigoureuse des crimes qui s'y commettent. Et quel attentat plus grand

que d'apostasier ou de proscrire cette croyance nécessaire au monde, pour laquelle l'Homme-Dieu a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang ?

En vertu même de leur nature, les mortels sont profondément enclins à espérer et à craindre. La religion, instituée pour leur bonheur présent et futur, a mis à profit cette disposition naturelle afin de les conduire par là au bien général. Elle leur offre à la fois de si magnifiques promesses et des menaces si redoutables qu'avec ces stimulants, il doit en coûter peu de sacrifier les affections déréglées sur l'autel du devoir. Et sans les dogmes d'un Dieu rémunérateur et vengeur, de l'immortalité de l'âme, de la liberté humaine et de la grâce, qui constituent l'essence du Christianisme, où en serait la morale ? Elle manquerait de sanction et de base. En l'absence de cet appui qui la fait ce qu'elle est, elle deviendrait aussitôt vague et arbitraire. Ainsi affaiblie et soumise au caprice des individus au lieu de ne dépendre que du Ciel, ne serait-elle pas réduite à une impuissance absolue ? Serait-elle alors autre chose qu'une science sans principes, une utopie sans conséquences pratiques, et comme une justice sans tribunaux ? L'intérêt bien entendu de chacun, sur lequel des songe-creux ont essayé de faire reposer la morale, et qui n'est qu'une forme privilégiée de l'égoïsme ; l'honneur, que l'on fait consister en des choses souvent puérides, toujours variables et incertaines, ne peuvent, pas plus que les lois et la philosophie, suppléer à la Religion Chrétienne dans la conduite des humains.

De cet examen comparé des systèmes qu'on lui oppose, nous avons raison de conclure qu'entre le Christianisme et quelque théorie que ce soit, il y a la distance de l'infini.

Pourquoi, chez tous les peuples de l'univers, la religion est-elle l'alliée et la colonne de l'Etat ?—C'est qu'il est impossible à des hommes de gouverner d'autres hommes, leurs égaux par nature, et peut-être leurs supérieurs sous d'autres rapports, sans l'élément religieux. Aucun esprit sur la terre n'est le souverain ou le maître d'un autre esprit. Et personne n'a droit de nous commander s'il n'y a pas quelque part un Dieu qui nous ordonne d'obéir. C'est de lui que vient le commandement, et notre obéissance dégènerait en servitude, si nous ne la faisons remonter jusqu'à lui. Ni la force, ni les armes n'ont établi le pouvoir. Elles ne font que le soutenir et le défendre. Et le droit, et le pouvoir, et la souveraineté ont leur source en Dieu. Dieu ôté, que reste-il ? La violence, le hasard. Or, la violence renverse, et n'édifie pas ; le hasard n'a jamais rien fondé. Ce sont là des causes de perturbation et d'esclavage, qui nous ramènent aux plus mauvais jours du paganisme.

Donc, supprimez Dieu, ou la religion qui est réellement la manifestation de Dieu dans les choses humaines : et vous aurez supprimé du même coup l'autorité, la liberté, l'ordre, le bien même ; et il n'y aura plus d'organisation politique ou sociale possible !

Cette doctrine n'est pas aussi neuve qu'on serait d'abord tenté de le croire. Elle n'est point absolument particulière à l'Eglise. C'est la doctrine commune du genre humain. L'antiquité l'a proclamée par l'organe de ses philosophes, et même de ses poètes, bien avant Jésus-Christ qui est venu la dégager des ténèbres qui en obscurcissaient l'éclat, la développer, et la confirmer du poids de son autorité divine, la destinant à être l'inébranlable fondement de l'ordre nouveau par lequel il voulait remplacer les iniquités de l'ancien monde.

“ Est-ce Dieu, ou bien quelque homme, qui est l'auteur des lois ?—C'est Dieu, et il est très juste d'affirmer que c'est lui.” Ainsi s'exprime Platon dans son livre *des Lois*. Xénophon, qui a recueilli les *Dires mémorables de Socrate*, fait parler ce sage absolument dans le même sens. Plutarque professe que “ non-seulement la justice forme le cortège du Dieu suprême, mais qu'il est lui-même la justice, la loi la plus ancienne et la plus parfaite.” “ Les limites de notre patrie, a-t-il dit admirablement quelque part, ce sont les limites du monde ; nul ne doit s'estimer étranger, ou banni, là où sont le même feu, la même eau, le même air, le même soleil, les mêmes lois pour tous, le même chef qui préside au même ordre, le même roi et le même souverain, Dieu, qui tient en sa main le commencement, le milieu et la fin de toutes choses, que la justice accompagne, et qui punit les violateurs de la loi divine, loi commune à tous les hommes, et qui les unit entre eux comme les citoyens d'une même ville.”

On applaudissait au théâtre d'Athènes cette tirade de Sophocle : “ Puissé-je jouir du bonheur de conserver toujours la sainteté dans mes actions et dans mes discours, selon les lois sublimes descendues du plus haut des cieux ! Le roi de l'Olympe en est le père, elles ne viennent point de l'homme, et jamais elles ne seront effacées par l'oubli. En elles est un dieu, le grand Dieu qui ne connaît ni changement, ni caducité.”

“ O fol orgueil ! s'écriait à son tour Euripide, qui prétend être plus sage que les sages et antiques lois ! Doit-il coûter à notre faiblesse d'avouer la force d'un être supérieur, quelle que soit sa nature, et de reconnaître une loi sainte, antérieure à tous les temps ? ”

Et cette loi suprême, non écrite, permanente, invariable, universelle ; cette loi antique et céleste qui est la sagesse, la vérité, la

justice ; cette loi sainte et parfaite qui oblige tous les hommes sans distinction de races, de temps ni de lieux, qu'est-elle, sinon la vraie religion, pure expression de la raison et de l'intelligence divines, à laquelle s'appliquent exclusivement ces caractères vénérables d'antiquité, d'universalité, de sainteté, d'immutabilité, que célèbrent de concert les poètes et les philosophes ? Les vérités primitivement révélées n'étaient pas disparues tout entières dans la nuit du polythéisme, comme nous l'avons établi ailleurs, et il est évident que les auteurs que nous venons de citer n'avaient point en vue les cultes païens lorsqu'ils louaient en termes si précis ce qui fait justement défaut dans les théodicées orientales, grecque ou romaine.

Si l'on en doute encore, qu'on consulte Cicéron ; il nous apprendra que c'était le sentiment des Platoniciens, des Stoïciens et de tous les penseurs, les Epicuriens seuls exceptés, que "la loi n'a point été une invention de l'esprit humain, ni un règlement établi par les différents peuples, mais quelque chose d'éternel, c'est-à-dire une manifestation de la sagesse de Dieu dans le gouvernement du monde ; que la loi, ainsi conçue, est non-seulement aussi ancienne que tout peuple et que le genre humain lui-même, mais qu'elle est co-éternelle au Dieu qui gouverne le ciel et la terre ; qu'elle n'a pas commencé à être une loi quand on l'a écrite, mais qu'elle était loi dès sa naissance, et qu'elle a pris naissance avec la pensée divine : en un mot, que la loi véritable, la loi qui légitimement ordonne et défend, n'est autre que la droite raison du plus grand des Dieux." Et il ajoute : "Elle détermine la distinction du juste et de l'injuste, conformément à la souveraine nature des choses, et c'est d'après elle que les lois humaines punissent les pervers, protègent et défendent les bons."

Qu'on interroge l'histoire et les monuments de la tradition, on verra que, partout et toujours, la religion a été le principe en même temps que la sanction du droit et la règle des devoirs, l'unique code de morale pour les peuples, le lien propre à unir les individus dans la famille, et les familles dans l'Etat. Jamais on n'a oublié que s'attaquer à elle, c'est par là même conspirer contre la société qu'elle résume et gouverne.

Un des maîtres de l'école socialiste, Pierre Leroux, nous fournit un témoignage inattendu à l'appui de cette opinion.

"A l'origine, dit-il, chez tous les peuples du monde, nous trouvons la législation si intimement unie à la religion, qu'elle semble en être uniquement un corollaire et en dépendre. Partout les lois civiles sont nées et ont grandi au sein des dogmes religieux. Tous les anciens codes commencent par des dogmes de ce genre : tous les peuples ont débuté dans leur législation comme le poète

dans ses chants : *Ab Jove principium*. Cela est trop évident pour l'Inde, dont le code s'ouvre par une genèse, et embrasse à la fois les devoirs religieux, les devoirs de la famille, et les devoirs particuliers des différentes castes sous le rapport civil et politique..... Cela est trop évident de l'Egypte, où la religion était si intimement unie au gouvernement, qu'on a appelé ce gouvernement une théocratie, quoiqu'il y eût là, comme dans l'Inde, des rois et une caste militaire distincte de la caste sacerdotale. Nous retrouvons la même intimité de la religion et des lois chez les Chaldéens et les Perses. Nous la retrouvons chez les Celtes et les Gaulois. La même chose est certaine des Grecs, qui, suivant toutes les traditions, ont été primitivement civilisés par le moyen d'institutions religieuses. Il en est encore de même des Romains, qui font de leur Numa un législateur à la fois religieux et politique. La Bible est un monument si connu, qu'il est inutile de parler des Juifs. Ce que Moïse avait fait pour une partie de la race arabe, Mahomet l'a recommencé, après bien des siècles, pour une autre partie de cette race : la loi religieuse, chez les Mahométans, a engendré tout le code civil. Enfin, notre Occident lui-même, où, pour la première fois dans le monde, on a essayé de mettre en avant, d'une manière nette et radicale, la distinction de la loi civile et de la loi religieuse, notre Occident n'a-t-il pas emprunté, sinon toutes ses lois, du moins une grande partie de ses lois, et en général l'inspiration et la consécration de ses lois aux dogmes du Christianisme ? Après l'invasion barbare, le droit canonique n'a-t-il pas été le droit prédominant en Europe ? Alors même qu'à la Renaissance, l'ancien droit romain est venu prêter son appui aux laïques contre le clergé, les prémisses posées par le Christianisme n'ont-elles pas toujours prédominé dans la législation, et n'ont-elles pas servi à modifier et à diriger les applications qu'on a faites de ces lois ? Partout donc et sans aucune exception, le droit a été religieux, empreint d'une foi religieuse, dominé par une croyance supérieure aux questions mêmes du droit. Je ne vois à cette règle aucune exception."

La plupart des philosophes qui se sont occupés de cette question, et les jurisconsultes les plus accrédités, ont fait dériver le droit de la connaissance de Dieu, et de celle de l'homme dans ses rapports avec lui. Demandez à Leibnitz ce que c'est que le droit, et il vous répondra que " si l'on veut donner une idée pleine de la justice humaine, il faut la tirer de la justice divine, comme de sa source." Interrogez Vico sur le même sujet, il vous dira " que la jurisprudence est la connaissance des choses divines et humaines, et " qu'il s'est appliqué à déduire les principes de la jurisprudence de la con-

naissance véritable de la nature humaine, qui a son origine dans le vrai Dieu.' Grotius admire dans la Religion Chrétienne l'expression la plus sublime et l'entière réalisation du droit porté à sa dernière puissance. Mais personne peut-être n'a mieux fait ressortir cette grande et féconde vérité que Domat, l'une des lumières de la jurisprudence. Dans la première partie d'un ouvrage qui, d'après le jugement de d'Aguesseau, est le plan général de la société civile le mieux conçu et le plus achevé qui ait jamais paru, Domat rattache aux principes du Christianisme tout ce que la loi païenne renfermait d'équitable et de juste, et de plus il fait voir que ces mêmes principes ont déterminé toutes les notions du droit public de la Chrétienté, tel qu'il existait à son époque. Il montre aussi comment Dieu se sert, pour la conservation et le bien de la société, de plusieurs moyens dont le plus efficace à ses yeux est la religion, élément le plus naturel de l'ordre, car, observe-t-il, "c'est l'esprit de la religion qui est le principe du véritable ordre où elle devrait être."

L'Eglise est le lien des âmes, comme l'Etat est le lien des corps. L'un et l'autre de ces liens sont nécessaires pour maintenir ferme sur sa base l'édifice social. Voilà une proposition qu'on ne saurait contester sans ébranler les fondements de l'ordre public. Mais les lois de l'Etat ne s'adressent qu'au citoyen. Les lois de l'Eglise saisissent l'homme tout entier. Elles le suivent au milieu des situations les plus diverses du drame de sa vie. Grâce à la supériorité de leur nature, à la grandeur de leur objet, et à l'étendue de leur action, elles se mêlent à tout. Rien ne leur est étranger, et elles-mêmes ne sont étrangères à rien.

Assujetties à toutes les vicissitudes que le temps apporte dans son cours, les lois de l'Etat varient perpétuellement avec les circonstances, les volontés et les mœurs générales, tandis que les lois de la religion sont immuables au même titre que Dieu même. Venues du Ciel, elles ne connaissent point les imperfections auxquelles les premières sont sujettes. Et par conséquent, elles n'ont pas besoin de changements, qui diminueraient et annuleraient leur force bien loin de l'accroître. Car ces altérations, cette mobilité de doctrine attesteraient qu'elles sont défectueuses ou imparfaites, et les rangeraient ainsi forcément parmi les œuvres de l'homme. Mais non moins excellentes, non moins éternelles que le principe dont elles sont émanées, c'est en vain que les siècles se précipitent en entraînant tout dans leur marche, que la corruption met à profit nos faiblesses et nos misères pour étendre incessamment son empire. Elles résistent, et aux siècles qui passent en

s'inclinant devant elles, et à la corruption qui enrage de ne pouvoir ni les modifier ni les détruire.

Pour garantir les droits de l'homme, et l'engager à l'exercice des devoirs que l'Etat lui impose, il convient d'affirmer d'abord les droits de Dieu sur l'âme humaine et la société civile : et c'est la religion qui les affirme.

Enfin, destinées par essence à propager tous les genres de bien, les lois divines sont comme l'âme vivante et agissante de la morale. Elles comprennent tout ce qu'il faut pour être heureux, pour être juste dans la vie présente ; et la félicité intérieure dont jouit le Chrétien qui les observe, s'augmente encore par l'espérance de ce bonheur futur qu'elles promettent.

VII

L'Evangile, qui est la substance et l'expression des doctrines professées par l'Eglise, n'offre ni un traité sur les différentes formes de gouvernement, ni des règles particulières pour l'administration de la chose publique ; il n'a rien d'exclusif, rien de propre à tel Etat plutôt qu'à tel autre. Il se met au-dessus des misères et des exigences de la politique pour s'adapter à toutes les institutions de même qu'à tous les temps, à toutes les nations, et à chacun de nous. Toujours il échappe au cercle étroit des objets qui nous entourent, et plane dans des sphères supérieures d'où il fait descendre sur tous la consolation, la lumière et la vie. Par l'universalité et l'excellence de ses préceptes, il embrasse le genre humain tout entier ; il proscrit tous les vices, inspire, conseille et ordonne au besoin toutes les vertus. - Monument impérissable de la législation que Dieu a voulu imposer à la terre, fait pour commander et survivre à tout ce qui est humain, l'Evangile, par la réforme de l'homme intérieur, a opéré la réforme de la société sans que l'ordre extérieur en ait été troublé.

Quand il s'affirma en face de la civilisation païenne, ce divin enseignement du Christ renversait tous les principes reçus, parce qu'alors on avait tout perverti et faussé ; il contredisait les systèmes en vogue parce qu'ils étaient tous erronés et ne pouvaient convenir à des êtres moraux ; il s'attaquait au mal dans sa racine même en sapant le paganisme par la base ; il ne tendait à rien moins qu'à révolutionner l'univers, et ne pouvait y réussir qu'en s'emparant du mouvement des choses humaines, afin de leur imprimer une autre direction. Il parut tomber et s'ensevelir avec

son organe dans la poussière du tombeau : mais il ressuscita avec lui pour transformer le monde, et exiger au nom de Dieu une foi absolue dans ses dogmes.

Pour renouveler tout, les hommes et leurs institutions anti-naturelles ou anti-sociales, le Christianisme eut à vaincre des obstacles humainement invincibles ; mais il naquit tout armé, et descendant aussitôt dans l'arène, il engagea la lutte. Mais il ne songeait pas à triompher par la force. Rejetant avec horreur la violence loin de lui, il n'appela à son aide que la charité, qui fut l'instrument sublime de son triomphe sur Rome et César.

La charité qui est fidèle, humble, patiente, zélée, douce et pure ; qui élargit les cœurs en les tournant vers le ciel ; la charité qui rend le bien pour le mal, qui agit sans éclat, soulage sans ostentation, souffre sans murmure, avertit sans hauteur, réprimande sans amertume, s'abaisse sans bassesse, et s'élève sans le savoir ; la charité qui vit de sacrifice et d'amour, répand à flots les bienfaits, l'aumône et la prière, essuie les pleurs de l'infortune, réchauffe les foyers glacés de l'indigence, partage son pain avec les pauvres, et donne son temps aux malheureux ; la charité qui fait principalement consister son bonheur dans le bonheur des autres, qui ne s'abandonne ni au découragement ni à la tristesse, ne se fatigue jamais de consoler, de bénir et d'instruire ; cette céleste charité que la société infidèle ne connaissait pas, rayonne chez les premiers chrétiens d'un éclat vraiment prodigieux. C'est elle qui les disperse aux quatre coins du globe pour annoncer aux nations, plongées dans les ténèbres de l'erreur et du mal, l'étonnante nouvelle de la mort d'un Dieu s'immolant généreusement pour les délivrer de leurs maux et les sauver de la mort éternelle. C'est elle qui les fait voler au fond des mines, dans les prisons et les quartiers pauvres de Rome, partout où il y a des misères à secourir. C'est elle qui, au milieu des épidémies, si fréquentes dans la période de l'Empire, souffle dans l'âme de ces généreux proscrits du Césarisme, un mépris égal de la contagion et du supplice, afin de se dévouer corps et âme pour les infortunés atteints du fléau. C'est elle qui les pousse par milliers au martyre. C'est elle qui réclame la première contre l'horrible coutume d'exposer les enfants et qui les recueille pour les soustraire à une misérable destinée. C'est elle qui ouvre des écoles aux classes indigentes, et qui fonde le premier hôpital que mentionnent les annales de l'histoire. Elle seule fait abandonner à St. Télémaque sa paisible solitude d'Orient pour venir au Colysée s'y offrir comme victime au fer des gladiateurs, dans l'espoir que son sang sera le dernier versé pour l'amusement barbare des Romains. C'est elle qui allège et adoucit le joug

humiliant de l'esclavage en attendant qu'elle le brise. C'est elle qui exhorté les fidèles à tout vendre pour le rachat des captifs, condamnés à mort ou aux travaux les plus rudes et aux plus abjectes fonctions, en vertu de ce droit infâme de la guerre tel que l'avait conçu l'impitoyable génie de l'antiquité. Cette charité, qui est le couronnement des autres vertus, se révèle tout entière dans ces nobles paroles de St. Ambroise : " Quel meilleur usage pouvons-nous faire des vases destinés à contenir le sang du Rédempteur, sinon de nous en servir pour racheter une seconde fois ceux qui l'ont déjà été au prix de ce même sang ? "

Admirons un instant la rapidité merveilleuse avec laquelle se propage le Christianisme. Avant même que la Croix eut brillé au sommet du Capitole, elle étendait déjà sa domination bien au-delà des bornes du monde romain. Tacite, né sous Néron, constatait avec une sorte d'effroi les rapides progrès de ce qu'il appelle " la superstition détestable sortie de la Judée. " Maxime Sévère avait formé le dessein de bâtir un temple à Jésus-Christ, mais il en fut dissuadé, selon le témoignage de Lampridius, par les prêtres des idoles, qui lui objectèrent que s'il réalisait ce projet, tout le monde se ferait chrétien et déserterait leurs autels. Vers la fin du deuxième siècle, St. Justin célébrait en ces termes les conquêtes de la foi : " Il n'est point une race d'hommes, ou grecque, ou romaine, ou barbare, ou réunie sous quelque nom que ce soit, ou vivant sur des chars, ou errant sans asile, ou abritée sous des tentes, chez laquelle, au nom de Jésus-Christ, des prières ne s'élèvent chaque jour vers le Créateur de toutes choses. "

Et vers la même époque, le sombre génie de Tertullien jetait aux païens cette apostrophe véhémement qui n'a peut-être pas d'égale dans les fastes oratoires :

" Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout, vos cités, vos îles, vos camps, vos forteresses, vos colonies, vos conseils, le palais, le sénat, le forum, nous ne vous laissons que vos temples ! Même sans révolte et sans armes, nous pourrions vous combattre par notre séparation seulement d'au milieu de vous : tant est immense cette multitude de frères qui nous viennent de toutes parts. Si nous allions nous retirer dans quelqu'autre partie du monde, vous resteriez confondus de la perte d'un si grand nombre de citoyens. Leur seul éloignement vous punirait déjà. Vous frémiriez de la solitude où vous laisserait ce silence universel, et de la stupeur qui s'emparerait de votre univers comme frappé de mort ! "

Rome, si puissante par ses armes, si virile d'abord par ses mœurs qui l'élevèrent au faite des grandeurs humaines, si confiante dans son aveugle foi aux dieux qui lui présageaient un empire sans fin,

imperium sine fine, avait employé près de sept cents ans de luttes et de batailles continuelles pour conquérir partie de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie ; et l'Eglise, privée pourtant de tous ces moyens matériels qui semblent les conditions nécessaires du succès, put bientôt compter plus de fidèles en son sein que les Césars n'eurent jamais de sujets. Ce triomphe inouï, pacifiquement obtenu, ne décèle-t-il pas en elle une force toute divine ?

Concluons donc, avec St. Augustin, qu'en supposant même, contrairement à la vérité historique, que l'Eglise se soit établie sans le secours des miracles, on est forcé de convenir que son établissement, au milieu de l'éclatante civilisation du siècle d'Auguste, des prestiges de l'idolâtrie, et du nombre innombrable des bourreaux, constitue réellement le plus grand des miracles !

VIII

Les sophistes Bayle et Rousseau ont soutenu tour-à-tour ce singulier paradoxe qu'une société de vrais chrétiens ne saurait subsister. Cependant, la république du Paraguay, formée d'Indiens convertis au Christianisme, et gouvernée par des Jésuites, cette république, qui a eu une durée plus que séculaire, bien qu'elle fût entourée d'ennemis, et qui excitait l'admiration du sage Montesquieu, était là pour leur infliger un éclatant démenti. L'histoire du moyen-âge, qui n'est au fonds que l'histoire de l'Eglise pendant quatorze siècles, contredit également l'assertion ridicule des deux philosophes que nous venons de nommer. En promenant le regard autour de nous, nous trouverions aussi dans notre pays, si éminemment religieux, une réfutation assez bonne de ce sophisme qui n'a pas le sens commun. En politique comme en physique, l'expérience vaut mieux que les systèmes ; c'est elle qui décide en dernier ressort de la valeur des doctrines.

Après ces observations préliminaires qui, déjà, suffisent à infirmer l'affirmation gratuite de Rousseau et de Bayle, attachons-nous aux principes, et disons que chez toutes les nations qui ont accepté l'Evangile pour code de religion et de morale, les meilleurs et les plus utiles citoyens ont toujours été ceux qui en furent les fidèles observateurs. A proprement parler, l'Etat, qui résulte de la réunion de toutes les forces et de tous les intérêts individuels, constitue un être de raison sans existence propre ni personnalité distincte ; il se compose d'un nombre indéfini de familles vivant sous les mêmes lois, et régies par un ou plusieurs chefs, dépositaires de la

puissance publique. C'est donc de la bonne ou de la mauvaise conduite des familles, ainsi que de ceux qui en font partie, que dépendent l'avenir, la moralité et la conservation d'un Etat. Or, supposez que cette association d'individus unis entre eux par la communauté des croyances et des opinions, remplisse exactement tous les devoirs que commande une religion parfaite, attentive à régler au physique et au moral les rapports entre les hommes : vous aurez alors un ordre social parfait, dont rien ne pourra troubler sérieusement l'heureuse harmonie.

L'autorité sera ferme sans être tyrannique. Elle sera respectée, parce qu'elle reposera sur la justice et l'amour, non sur la force et le conflit des égoïsmes privés. Elle sera inviolable, puisqu'elle prendra sa source en Dieu même, au lieu de dériver de l'usurpation, de la violence ou du hasard. Ses ordres seront obéis, moins par crainte que par devoir de conscience. Elle veillera à la sûreté générale, s'armera pour la défendre contre les agressions du dehors, et fera son bonheur du bonheur de tous. Les membres de l'Etat, étant éclairés sur la nature et l'étendue de leurs obligations respectives, les accompliront avec zèle. L'esprit d'insubordination et de révolte, cause éternelle de ruine et d'anarchie, n'aura pas de place parmi eux. Les mœurs seront douces, fraternelles et pures. La loi sera juste, fidèlement observée. Et la Religion, planant au-dessus de tous pour consoler les misères, fortifier les courages, redresser les erreurs, récompenser la vertu, punir ou pardonner les fautes, formera le lien universel des esprits et des cœurs. Elle entretiendra la subordination, la confiance, la paix, la charité, l'unité au sein de ce peuple de frères, alliés par des intérêts, des principes et des sentiments analogues. Tous seront honnêtes hommes : pour demeurer fidèles à leurs conventions et à leurs serments, ils n'auront besoin ni de prisons ni d'échafauds. Ils aimeront leur patrie comme ils aiment leur Dieu, comme ils aiment leur famille : ces trois choses seront à jamais inséparables et sacrées à leurs yeux. Un peuple de vrais chrétiens serait invincible, combattant pour ses autels et ses foyers ! Et le seul danger qu'il aurait à courir serait la guerre venant de l'étranger ; en sorte qu'il se soutiendrait aussi longtemps qu'il conserverait sa foi, source d'énergie, de grandeur, de progrès et de stabilité.

La doctrine si bien nommée catholique, est si vaste qu'elle renferme tout et s'applique aux formes de gouvernement les plus diverses, de même qu'à toutes les conditions de la vie sociale. Elle offre et un système complet de civilisation, et un corps admirable de morale. Elle est en un mot l'abrégé de toutes les vérités, divines et humaines.

“ Les principes du christianisme, bien gravés dans le cœur, seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des Etats despotiques.” Ces paroles sont de Montesquieu, qui repousse avec vivacité le paradoxe extravagant de Bayle. En reconnaissant ainsi aux principes du christianisme une supériorité infinie sur chacun des trois ressorts qui font diversement mouvoir les différentes sortes de gouvernements dans son système politique, l'auteur de l'*Esprit des Loix* a par là même décerné au Christianisme le plus bel éloge.

Immédiatement après le passage que nous venons de rapporter, Montesquieu ajoute en parlant de Bayle : “ Il est étonnant qu'on puisse imputer à ce grand homme d'avoir méconnu l'esprit de sa propre religion ; qu'il n'ait pas su distinguer les ordres pour l'établissement du christianisme d'avec le christianisme même, ni les préceptes de l'Évangile d'avec ses conseils. Lorsque le législateur, au lieu de donner des lois, a donné des conseils, c'est qu'il a vu que ses conseils, s'ils étaient ordonnés comme des lois, seraient contraires à l'esprit de ses lois.” Cet extrait répond suffisamment aux objections des incrédules, tirées de ce que certains endroits de l'Évangile conseillent un renoncement absolu ; mais Montesquieu va trop loin dans la seconde partie de ses remarques, car en aucun cas, les conseils de l'Évangile ne se trouvent contraires à l'esprit de ses préceptes. Ces conseils ne sont plutôt que le couronnement, la conséquence suprême des préceptes, qu'ils confirment, loin d'être en opposition avec eux. Le fait est que ces idées de perfection, dont se scandalisent les sceptiques, si elles étaient bien comprises et bien pratiquées par un grand nombre, serviraient puissamment à l'amélioration morale de la société : ainsi qu'on le voit, du reste, en examinant l'action et l'influence moralisatrices des Ordres Religieux.

Maintenant, il est bon de dire qu'entre toutes les preuves de vérité que possède notre croyance, l'une des plus remarquables, (quoiqu'encore elle ne soit pas l'une des plus fortes,) est que ceux-là même qui se déclarent généralement contre elle s'inclinent parfois devant elle comme pressés par une évidence supérieure, ou entraînés par une force surhumaine ; et quand il leur arrive de lui rendre hommage, ils le font souvent d'une manière si originale et pénétrante qu'ils deviennent ainsi tout-à-coup d'excellents apologistes du Christianisme. C'est pourquoi nous nous plaisons à citer des écrivains qui se rattachent à la secte philosophique et rationaliste, ou qui appartiennent aux communions séparées du St. Siège. Outre que ces témoignages, la plupart décisifs, sont de nature à

produire plus d'impression sur l'esprit d'une classe nombreuse de lecteurs, ils prouvent qu'un sens droit, raffermi par une science solide, mène naturellement à cette foi que professait Descartes, que Pascal a défendue, que Bossuet et Fénelon ont prêchée à la cour voluptueuse de Louis XIV, et que les plus grands génies ont estimée le meilleur présent que la Divinité ait pu accorder aux mortels. Semblable à cette lance d'Achille qu'on croyait avoir le don de guérir les blessures qu'elle faisait, la plume des ennemis de l'Eglise rabaisse et exalte la Religion qui s'honore pareillement de leurs apothéoses et de leurs insultes. Les unes passent, mais les autres demeurent pour confondre l'impiété.

Qu'importe de quels bras Dieu veuille se servir ?

La vérité existe sur la terre ; elle rayonne dans l'ordre religieux et moral ; elle s'empare invinciblement de l'intelligence pour la perfectionner, et de l'âme pour en ordonner les mouvements et les affections : vainement les impies cherchent-ils à la frapper d'impuissance, leurs désolantes doctrines servent aussi à en faire voir l'excellence et la nécessité !

Il est juste, il est nécessaire que ce soit la religion, et non la philosophie, qui gouverne le monde. Cette dernière ne saurait aboutir qu'au doute, à l'indifférence, ou à la négation en matière de doctrine. Or, le doute, l'indifférence et la négation sont également stériles soit pour le bien de l'individu ou pour celui de la société ; ils produisent chez l'une et l'autre les plus mauvais résultats dans la sphère des actions de même que dans celle des idées. Pour gouverner le monde, il faut affirmer.

Il est non moins juste et nécessaire que la foi règne sur la raison, qu'elle dirige l'entendement et la volonté. Elle est la sanction et le supplément de la loi naturelle, l'incorruptible voix de la conscience, et le perfectionnement de l'esprit ; enfin, le complément des facultés morales de l'homme. Elle étend le cercle des pensées et des affections nobles ; elle fait naître la vertu, le dévouement, la charité. Elle rend l'être qu'elle protège pleinement maître de lui-même et de son sort à venir ; elle l'empêche de retomber dans la grossière servitude des sens, sous la domination dégradante de la chair. Elle l'élève si haut dans la voie de la perfection qu'il devient bien réellement sous son égide " une intelligence servie par des organes," et elle le guide, sans dévier, vers le but invisible qui, à mesure qu'on avance, se dessine plus nettement dans les cieux. Grâce à elle, on n'a plus à craindre d'être réduit, à l'instar de l'incrédule, à cette horrible nécessité de se passer d'espérances ! Elle pénètre de meilleurs sentiments et procure des connaissances plus

élevées qu'on n'en trouverait dans les livres de tous les philosophes.

Aussi, quels que soient les progrès de la science dans l'avenir, la foi la dépassera et la dominera toujours. Toujours elle ira en avant de l'intelligence humaine pour lui montrer le chemin, et soulever le voile qui cache à sa vue, troublée par les apparences, les éclatantes destinées que Dieu lui réserve. Elle marchera toujours à la tête de l'humanité ; et comme par le passé, le catéchisme, à la fois simple et sublime, qu'elle enseigne, saura résoudre plus de difficultés et de plus importants problèmes que la philosophie n'en propose. Tant est grand, tant est puissant Celui qui, défiant les siècles, la terre, et ce ciel matériel qui roule silencieusement à travers les espaces, a jeté une fois pour toutes dans l'univers ces paroles souveraines :

Cælum et terra transibunt : verba autem meæ non præteribunt.

Deux mille ans ont passé sur le front de l'Eglise, morte et ressuscitée avec Lui le troisième jour ; et, après deux mille ans de combats, son front céleste rayonne encore de l'éclat d'une jeunesse immortelle. D'une main, élevant la Croix, de l'autre, tenant ouvert le Livre par excellence, elle prêche divinement aux peuples qui se succèdent sur le théâtre de l'histoire, la rédemption et le salut par le Christ. Elle n'a pas changé, elle ne changera pas jusqu'à l'heure marquée par la Providence, où Dieu détruisant son ouvrage et se retirant dans son éternité, elle aura cessé d'habiter dans le temps, et fera, comme le Christ, son ascension glorieuse vers le Ciel !

IX.

Il est d'usage chez nos adversaires de représenter l'Eglise comme une école d'ignorance, conspirant avec les ténèbres, et de signaler en elle l'ennemie la plus redoutable de l'esprit humain. Or, c'est justement le contraire qui est la vérité. Car, avant tout, l'Eglise est un corps enseignant ; sa mission consiste à éclairer et instruire les hommes, afin de les rendre meilleurs. Qu'on interroge l'histoire, et elle dira que jamais l'infailible gardienne du christianisme n'a failli à l'accomplissement de cette œuvre civilisatrice !

Au moyen-âge, le clergé catholique fut le pouvoir éducateur de l'Europe. Au milieu d'une société encore barbare, il prit de lui-même l'initiative et garda la direction du mouvement intellectuel et littéraire. Pendant plus de dix siècles, il fut l'unique conser-

vateur des lettres. Par lui fut fondée et régénérée la science. Voilà des faits attestés par tous les historiens de bonne foi.

Soit en théorie ou en pratique, l'Eglise ne comprime en rien l'essor régulier de la pensée. Elle la laisse libre dans ses recherches, et ne condamne que le mauvais usage ou l'abus de cette liberté. Elle ne lui trace pas d'autre loi, pas d'autres limites, que celles fixées par la nature des choses. Les dogmes et les mystères qu'elle proclame, étant au-dessus de l'ordre naturel, sont par là même au-dessus de la raison. En s'y soumettant, celle-ci ne fait qu'obéir à l'ordre de Dieu, sans renoncer à aucun de ses droits légitimes. Il lui reste toujours assez d'air et d'espace pour qu'elle puisse respirer et se mouvoir à l'aise dans le cercle des connaissances humaines.

Lorsqu'elle dispose de cette divine clarté de la foi, la raison voit s'étendre outre mesure son domaine, elle sent que sa marche devient plus ferme et plus assurée ; les objections perdent leur force et les incertitudes s'évanouissent ; elle acquiert une certaine intelligence des vérités surnaturelles qui l'inonde de joie, et la fait tressaillir en même temps d'espérance.

Le Christianisme a vulgarisé des notions plus sublimes que toutes celles qui s'apprenaient mystérieusement dans les écoles philosophiques de la Grèce ou de Rome. Un seul de ses préceptes vaut mieux que les systèmes réunis de toute l'antiquité savante. Grâce à lui, l'esprit, si longtemps tourmenté par le doute, put enfin reposer avec délices au sein de la certitude. Par lui, Dieu s'est dévoilé dans sa grandeur et son amour, et l'hydre aux cent têtes du polythéisme a fui devant son indivisible unité.

Tandis que la philosophie n'avait tiré quelques esprits de l'erreur que pour les replonger dans des erreurs nouvelles, incapable elle-même de s'affranchir du joug des superstitions païennes qui la retenaient dans les langes d'une ignorance désolante, Jésus en dégageant l'intelligence des entraves qu'opposait le paganisme à son développement, et en restaurant les vrais principes en toutes choses, ouvrit l'ère du progrès dans les sciences, et opéra l'émancipation réelle de l'entendement humain.

A l'appui de cette assertion, il suffirait de nommer les Pères de l'Eglise, que la Providence fit surgir pour affermir et faire triompher la Vérité Catholique par la parole, après que les martyrs l'eurent cimentée de leur sang. Ils joignirent au zèle la lumière ; et il n'est aucune question en théologie, en métaphysique, en morale, qu'ils n'aient traitée, éclaircie, résolue avec une supériorité immense de raison et de savoir. Ils accrurent le trésor commun des idées ; ils fondèrent des écoles. Les chrétiens se distinguèrent

si bien dans cette noble carrière de l'enseignement que Julien l'Apostat en conçut de vives alarmes, et leur défendit d'enseigner les lettres profanes. Cette persécution d'un genre nouveau ne leur fut pas moins sensible que les violences qu'ils avaient souffertes à diverses reprises depuis Néron jusqu'à Dioclétien.

Puis arrivèrent les Barbares, et tout fut replongé dans le chaos : puissant chaos dont les flancs portaient un nouvel univers ! " L'esprit humain, dit Guizot, proscrit, battu de la tourmente, se réfugia dans l'asile des églises et des monastères ; il embrassa en suppliant les autels pour vivre sous leur abri et à leur service, jusqu'à ce que des temps meilleurs lui permettent de reparaitre dans le monde et de respirer en plein air."

" Il se forma au milieu des générations brutes un peuple d'intelligences hors de la sphère où se mouvait la communauté matérielle, guerrière et politique. Plus l'esprit autour des écoles était simple, grossier, naturel, illettré, plus dans l'intérieur de ces écoles il était raffiné, subtil, métaphysique et savant. Les barbares avaient commencé par égorger les prêtres et les moines ; devenus chrétiens, ils tombèrent à leurs pieds. Ils s'empressèrent de contribuer à la fondation des collèges et des universités : admirant ce qu'ils ne comprenaient pas, ils crurent ne pouvoir accorder aux étudiants trop de privilèges..... Ces universités et ces collèges furent autant de foyers où s'allumèrent comme des flambeaux les génies dont la lumière pénétra les ténèbres du moyen-âge." Ainsi parle Chateaubriand, dans son *Analyse raisonnée de l'Histoire de France*.

L'historien de la Civilisation Européenne que nous citions tout-à-l'heure, après avoir fait observer " que l'Eglise a dû exercer une grande influence sur l'ordre moral et intellectuel dans l'Europe moderne, sur les idées, les sentiments et les mœurs publiques," estime que " cette influence a été salutaire," et il ajoute : " Non-seulement, elle a entretenu, fécondé le mouvement intellectuel en Europe ; mais le système de doctrines et de préceptes, au nom desquels elle imprimait le mouvement, était très-supérieur à tout ce que le monde ancien avait jamais connu. Il y avait à la fois mouvement et progrès."

Couronnons ces citations par le passage suivant de l'illustre auteur des *Soirées de St. Pétersbourg* : ces profondes paroles de De Maistre serviront de conclusion à nos propres remarques :

" Le sceptre de la science n'appartient à l'Europe que parce qu'elle est chrétienne. Elle n'est parvenue à ce haut point de civilisation et de connaissances que parce qu'elle a commencé par la théologie, et parce que toutes les sciences, greffées sur ce sujet

divin, ont manifesté la sève divine par une immense végétation. L'indispensable nécessité de cette longue préparation du génie européen est une vérité capitale qui a totalement échappé aux discoureurs modernes."

L'Eglise ne s'est jamais lassée de combattre l'ignorance, parce que suivant la parole d'un Pape, Benoît XIV, "*l'ignorance est la source de tous les maux,*" et c'est elle qui fournit le plus fécond aliment à la haine.

L'Eglise a toujours cultivé, protégé la science, parce que la science bien entendue est une manifestation, une démonstration de Dieu dans les choses visibles.

Sa doctrine, on ne saurait le nier, est l'élément naturel du génie : elle l'épure, l'agrandit, l'illumine et l'élève si haut dans les régions du beau et du vrai qu'il semble alors ne plus appartenir à la terre.

Que bien différente est la doctrine des philosophes incrédules ! Ceux-ci se concentrent dans la matière : hors de là, ils ne savent rien et ne veulent rien savoir. Interrogez-les sur l'âme et sur Dieu : ils vous débiteront de pitoyables inepties qui ne méritent pas d'autre réponse que le silence du mépris. Ils disent : Tout finit au tombeau ; tout doit être subordonné à cette fin ; penser plus loin, c'est perdre son temps à méditer sur des hypothèses ; agir en vue d'une autre vie, c'est faiblesse ou démençe ; l'étude de la nature et du monde physique : voilà toute la philosophie, toute la science : hors de là, il n'y a que chimères et néant.

Et ce sont eux qui accusent l'Eglise d'amoindrir la pensée, d'étouffer ou d'asservir les facultés humaines !

Ah ! cessez de lui imputer votre crime ! Gardez ce rôle humiliant pour vous seuls ! La simple exposition de votre système révolte l'homme tout entier : elle le révolte dans son esprit et dans son cœur. Vous n'avez à lui offrir que quelques années d'existence matérielle sans but et sans avenir ; en vérité, croyez-vous que cela lui suffise ? Il n'a pas besoin d'autre examen pour apprécier votre erreur. Sa conscience lui en fait sentir déjà toute la perversité !

La raison ne doit-elle juger que d'après les organes ? et parce que nous ne voyons pas Dieu, parce que nous ne voyons pas l'âme, devons-nous nier qu'ils existent ? Mais ne serait-ce pas supprimer l'ordre moral, et supposer virtuellement la déchéance de la raison que de raisonner ainsi ? Quoi de plus propre à rabaisser l'entendement, et à rétrécir l'horizon intellectuel que la théorie qui rapporte tout aux sens et aux sensations !

Plutôt de chercher à anéantir l'intelligence en la matérialisant, en la constituant l'aveugle esclave de la chair, favorisez donc son

essor en lui restituant son véritable domaine ! Ne craignez pas qu'elle s'égaré dans les hauteurs où elle aime à planer : l'aigle au sein des airs, perd-il de vue son nid au versant du rocher ? Sa mission n'est pas de ramper sans cesse sur le sol, et de s'absorber dans la contemplation exclusive des phénomènes naturels ; mais de se vouer surtout à la recherche de l'Auteur de tout bien : venue de Dieu, laissez-la remonter vers son principe ! La félicité après laquelle elle soupire n'a rien de commun avec les jouissances inférieures que vous lui proposez, car à peine a-t-elle touché à la coupe de vos plaisirs qu'elle la rejette en arrière de dégoût ! Ne coupez pas ses ailes en lui retranchant l'infini ; n'éteignez pas sa lumière en lui ôtant le flambeau de la foi : elle ne saurait être vraie, grande et sublime qu'à condition d'être religieuse et chrétienne. Aucune vérité ne lui est indifférente ou ne lui est étrangère ; religion, philosophie, histoire, art, poésie, elle embrasse tout dans son ardeur merveilleuse, dans sa soif de connaissance et son amour du progrès. Elle profite des découvertes et des expériences du passé, et si le présent l'afflige, elle prend courage et espoir en préparant l'avenir. Ainsi elle va toujours multipliant ses œuvres, refaisant ou perfectionnant son travail, augmentant le faisceau des lumières, jusqu'à ce que, épuisée par ses nobles labeurs, Dieu la rappelle à lui pour la faire jouir du repos et la couronner d'une immortalité glorieuse.

Et quel est l'objet de cette action continue de l'intelligence ou de la raison au milieu du monde ?—C'est principalement l'élévation et l'avancement de l'humanité. Or, pourrait-il être assigné à ses efforts un but plus méritoire, plus utile, plus digne d'elle ?

Certes, nous sommes loin de mépriser les conquêtes de l'industrie, quoiqu'elles aient fait naître jusqu'ici peut-être plus de désordre que d'aisance, plus de mal que de bien, à cause de l'irréligion qui gagne toutes les conditions sociales. Mais nous nous inclinons avec infiniment plus de respect en présence des merveilles qu'a produites et que produira encore la pensée, vouée au service d'une cause sainte. A elle nous devons les jouissances de l'âme, qui sont les meilleures, parce qu'elles sont les plus élevées. Nous lui devons de connaître l'exacte valeur des objets matériels qui tous ensemble ne valent pas une création du génie. Nous lui devons le peu d'attachement qu'on porte à cette vie qui, sans elle, ne serait qu'une amère dérision du sort, un long et ennuyeux circuit pour arriver à la tombe. Nous lui devons cette civilisation brillante dont nous sommes si fiers. Nous lui devons en somme tout ce qu'il y a de bon et de grand au-dedans comme en-dehors de nous.

Dieu l'a créée vaste, lucide, active, infatigable, pour chercher partout ce qui lui manque, pour découvrir, rendre intelligibles et palpables tous les faits de l'ordre naturel et leurs rapports variés, afin que, par le moyen des choses visibles, elle puisse graduellement s'élever à la compréhension et à l'intelligence des choses invisibles, dont les autres ne sont que l'accessoire ou la forme. Elle n'est jamais plus à l'aise et plus en possession d'elle-même que quand elle s'inspire des vérités du Christianisme, si bien faites pour effrayer les coupables, pour appeler les remords vengeurs sur les pas du crime, pour déposer en faveur de la Providence et consoler la vertu d'une oppression étrangère.

Pourrait-on mesurer du regard les immenses horizons qu'elle déploie alors à nos yeux ?

Le vol de l'esprit à travers le temps et l'espace, est si abstrait, si subtil qu'on voit par là même qu'il diffère essentiellement des corps, et que ses propriétés ne sont pas celles de la matière. Il est évident que cette faculté de toucher à tout sans déplacement n'a pas son principe sur la terre ; elle ne ressemble en rien à ce que nous apercevons dans la nature, et à moins d'admettre simplement le récit de la Genèse, qui explique tout, on ne saurait trouver une explication satisfaisante de cet admirable mystère de l'être pensant.

Hélas ! elle n'est aujourd'hui que trop vraie cette sentence de Byron, le poète de la désespérance et du doute :

The tree of knowledge is not the tree of life !
L'arbre de science n'est pas l'arbre de vie !

Ils sont de plus en plus rares ceux qui savent puiser sous son ombre le calme de l'esprit, la paix du cœur, et la consolation de leurs jours : pendant que s'accroît d'une manière effrayante le nombre des malheureux qui, après y avoir perdu le trésor précieux de la foi, n'attendent plus que le néant, au sein d'agitations stériles ou de coupables plaisirs.

S'ensuit-il que la science soit mauvaise au fonds, et qu'il faille la proscrire ?—Non, mille fois non ! Raisonner de la sorte serait faire preuve de démence.

Partout où il y a des hommes, on est certain de rencontrer des abus. Le bien et le mal se trouvent mêlés dans toutes les choses humaines.

Le monde a abusé de tout ; souvent, il s'est servi de choses bonnes en soi pour multiplier les désordres qui règnent dans la société : et pour cela, doit-on tout condamner, tout proscrire ?

La science, abandonnée aux fantaisies et aux écarts d'imagina-

tion de chacun, est sujette à se fausser et à se corrompre ni plus ni moins que la morale, et les institutions humaines.

Pour l'empêcher de devenir un danger social et une cause d'anarchie dans l'ordre intellectuel, le frein de l'autorité est absolument de rigueur ici comme ailleurs; il est nécessaire qu'elle dépende d'un tribunal qui soit estimé infaillible pour que ses décisions puissent obliger la conscience.

Or, ce tribunal existe. C'est celui de l'Eglise qui a reçu de Dieu pleins pouvoirs non-seulement d'enseigner, mais de juger en toutes les matières qui touchent à l'ordre moral et religieux. Suivant un excellent axiôme de Bacon, *la religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre*; et c'est précisément parce qu'ils ont séparé l'aromate de la science, que les philosophes incroyants ont si étrangement perverti les idées.

“ Les sciences, a dit supérieurement Pascal, ont deux extrémités qui se touchent: la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent les hommes en naissant; l'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent dans cette même ignorance d'où ils sont partis; mais c'est une ignorance savante, qui se connaît.” Observons en passant que rien ne semble plus fort et plus concluant que les quelques mots qui précèdent pour montrer la nécessité de la Révélation. Puisque les hommes, par eux-mêmes, ne peuvent rien savoir de certain sur les premiers principes, il résulte de là que c'est Dieu qui les a instruits à cet égard; et il leur importe souverainement d'ajouter foi à ce qu'il leur en a révélé s'ils ne veulent rester dans une ignorance invincible, ou aboutir au doute universel. Après cette observation, empressons-nous de reprendre la pensée de Pascal, au point où nous l'avons laissée. “ Ceux d'entre eux, continue-t-il, qui sont sortis de l'ignorance naturelle, et n'ont pu arriver à l'autre, ont quelque teinture de cette science suffisante, et font les entendus. Ceux-là troublent le monde, et jugent plus mal que tous les autres.” Cela est vrai dans tous les siècles, mais spécialement dans le nôtre. Que de gens, ayant feuilleté au hasard quelques *Précis* d'économie politique, de philosophie ou d'histoire, ferment aussitôt les livres de peur d'en trop apprendre, et se croient des encyclopédies vivantes! Plus fiers de leur demi-savoir que ne le sont ceux qui se sont laborieusement initiés à tous les mystères de la science, ils parlent de tout avec une suffisance qui n'en impose qu'aux esprits peu cultivés. Ils nient ou affirment sans autre raison que leur caprice, ou s'ils apportent des preuves, elles manquent de solidité, de profondeur, et ne peuvent supporter une

minute de sérieux examen. Ils se contredisent sans s'en apercevoir ; ils ne voient pas les difficultés de la matière qu'ils abordent, ou ils les écartent sans réflexion dans leur horreur instinctive pour tout ce qui demande de la méditation et des études consciencieuses. Ils font généralement plus de mal qu'ils n'en pensent chez ceux de leurs lecteurs qui ne sont point assez éclairés pour raisonner leurs lectures. Les demi-savants sont le fléau d'une société policée. Parce qu'ils ont lu peut-être les divagations futiles de Voltaire et les sophismes de Rousseau, ils tranchent de l'esprit fort, et sont prêts à renier Dieu, la Providence, l'âme, tout ce qui constitue enfin le surnaturel, pour s'ôter l'ennui d'étudier et de réfléchir. Les connaissances abstraites, qui absorbent les intelligences d'élite, sont traitées par eux avec un superbe dédain. Ils estiment plus commode de supprimer la métaphysique et la théologie que de chercher à en approfondir les problèmes. Si les sciences morales exigeaient moins de labeur et de contention intellectuelle, nul doute qu'elles seraient tolérées par ces esprits lourds et inertes ; mais comme ils ne peuvent s'élever jusqu'à elles, ils tentent de les faire descendre des hauteurs où elles dominent tout, pour mettre à leur place le néant et le vide. Du reste, décidant de toutes choses, et ignorant le premier mot de tout : non moins cyniques dans leurs sentiments que mobiles dans leurs opinions ; changeant au gré du temps et des préjugés de secte ou d'école, ils confondent les principes les plus opposés, embrouillent les questions les plus claires, critiquent à tort et à travers ; leurs élucubrations vagues et confuses forment une fidèle image du chaos dans lequel se perd leur esprit. Voilà ce que sont la plupart de ces écrivains libres-penseurs qui semblent accaparer la presse en Europe : tristes nullités au service de la plus triste des causes.

Certes, nous aimons la science, mais éclairée des lumières divines, mais inspirée du Ciel, mais dominée, élargie, vivifiée par la Vérité religieuse qui la préserve de l'erreur et du mal, vivant de sa vie, professant sa doctrine, combattant, triomphant avec elle, et comme elle tendant invariablement vers Dieu, qui est son maître, sa source et sa fin. *Deus scientiarum Dominus*. La science ainsi comprise et cultivée, c'est un élément vital, l'occupation la plus utile et la plus noble pour l'être pensant, celle qui satisfait davantage son besoin d'activité spirituelle, en même temps qu'elle constitue au milieu de la société une puissance de premier ordre par le rôle supérieur qu'elle est convoiée à y remplir.

Retrempée par le puissant génie des Pères de l'Eglise, de quelle influence n'a-t-elle pas joui, quels prodiges n'a-t-elle pas opérés, même au sein des ténèbres du paganisme et de la barbarie, qui

suivirent la chute du colosse romain ! Peuples et rois se laissèrent guider par elle. Ce fut elle qui consolida les assises de ce monde nouveau qu'édifièrent sur les débris de l'ancien monde l'apostolat, les vertus et le martyre.

Et maintenant que la gloire militaire pâlit et s'éclipse devant la gloire des lettres, rayonnant comme un astre à l'horizon du progrès ; dans ce siècle de découvertes et d'inventions où les hommes sont avides de savoir, où

On a mis en plein vent l'intelligence humaine,

où la guerre des idées est plus terrible, plus universelle que jamais : quel vaste champ la science n'a-t-elle pas à parcourir ! Quelles éclatantes destinées s'offrent à couronner ses travaux ! Qu'elle abdique ses serres, qu'elle redevienne chrétienne, soumise aux enseignements du St. Siège : et cette fois, le genre humain, ramené dans ses voies, fera un pas de géant dans la carrière du perfectionnement moral où il lui reste encore tant à conquérir.

Un homme qui a consumé jusqu'à son dernier souffle de vie dans le travail incessant de la pensée, et que Chateaubriand saluait poétiquement du nom d'*Homère de l'histoire*, Augustin Thierry, privé de la vue par l'excès de ses veilles, dictait à un ami les paroles qu'on va lire : " Si j'avais à recommencer ma route, je prendrais celle qui m'a conduit où je suis. Aveugle, et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage qui, de ma part, ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même : c'est le dévouement à la science." Aussi, quelles fatigues peuvent paraître trop cruelles, quelles études trop arides, quelles épreuves trop austères à celui qui porte cet amour sacré de la science dans son cœur ? Si, plaçant la religion en tête de toutes les connaissances, il subordonne ses raisonnements et ses recherches aux vérités révélées ; s'il s'applique à remonter de principe en principe jusqu'à la cause qui a tout produit, et s'il part de là pour réunir toutes les branches du savoir humain dans la belle unité de la foi ; s'il travaille avec autant de zèle que de lumière à étendre le règne de Jésus-Christ en dissipant l'ignorance et les préjugés : tout en ne faisant par là qu'accomplir ses doubles devoirs d'homme et de chrétien, il acquiert cette rectitude, cette perfection de l'entendement, bien par excellence que chacun doit s'efforcer d'atteindre, trésor incomparable qui ne saurait être payé trop cher, et qui redouble de prix aux yeux de ceux qui sont dignes de l'obtenir, à cause des nombreux sacrifices qu'il exige de leur part. Celui-là, croyez-le, n'aura pas perdu son temps, ni ses peines. Déjà, il possède ce contentement, cette félicité intérieure qu'éprouve

L'âme dans la jouissance du vrai. Sa raison, sûre de sa route et d'elle-même, repose en paix dans la certitude ; et secondant, selon la mesure de ses forces, l'action providentielle dans le monde, il passe sur la terre en semant le bon grain que fera fructifier l'avenir. Absorbé dans la méditation profonde des problèmes du temps et de l'éternité comme dans une tranquille solitude, oubliant la vie vulgaire et ses tristes réalités pour s'avancer d'un pas toujours plus rapide à travers les domaines de l'esprit, en retour de ses pénibles labeurs, il goûte le seul bonheur vrai qu'on puisse trouver ici-bas, et qu'il n'est au pouvoir de personne de détruire. Car de même que les joies du Ciel surpassent en douceur, en plénitude et en durée les joies mêlées de pleurs qui viennent quelquefois nous consoler et nous ranimer en ce lieu de misères, ainsi, les plaisirs de l'esprit l'emportent sur les plaisirs coupables des sens.

Notre siècle est par-dessus tout le siècle du doute et du libre-examen. Or, pendant que nos ennemis scrutent et examinent nos croyances dans l'intention de les combattre avec plus de chances de succès, étudions-les nous-mêmes, méditons-les nuit et jour pour nous en pénétrer de plus en plus, afin d'être plus dignes de les comprendre dans leur profondeur et leur sublimité. En agissant de la sorte, nous parviendrons à les mieux connaître et à les chérir davantage, ces nobles croyances ; nous les défendrons ensuite avec plus d'honneur pour nous-mêmes et plus de profit pour les autres. Cessons en même temps de disputer entre nous et d'introduire la discorde jusque dans le sanctuaire où il n'y a de place que pour la Charité. Ne sommes-nous pas assez faibles en face des impies qui, tous les jours, remportent de nouvelles victoires ? Faut-il que des divisions continuelles nous affaiblissent encore, et nous empêchent de ressaisir la part légitime d'influence que nos prédécesseurs et nos modèles dans la foi exerçaient naguère sur les destinées des deux mondes ?

Ces dissensions intestines ne bénéficient qu'à nos adversaires, protestants ou libres-penseurs, qui se réjouissent de nos querelles parce qu'ils s'enrichissent de nos pertes. Elles multiplient le nombre des transfuges, et violent ouvertement ce précepte divin de la charité universelle, dans lequel consiste toute la loi. Elles jettent aussi le trouble, la défiance et la désolation en bien des âmes qui s'indignent d'entendre, par exemple, des fanatiques de l'autorité politique renier la liberté à l'Eglise, ou en faire le monopole de l'Etat, au nom même des principes qui l'ont proclamée en face de César, qui l'ont incorporée au droit public de la chrétienté, qui ont délivré les peuples de l'oppression du Césarisme, du fléau du polythéisme et de la lèpre de l'esclavage.

Nous avons expliqué brièvement pourquoi l'incrédulité, le scepticisme et la libre-pensée sont tous trois défavorables au développement complet des facultés et des connaissances humaines ; nous avons vu qu'ils tendent d'un commun effort, chacun dans leur sphère, à rétrécir le cercle de l'entendement, en assignant pour unique but à l'instruction et à l'éducation de l'homme la culture des sciences naturelles ou physiques, qui ne sont ni ne doivent être l'objet principal des opérations de l'intelligence, puisqu'elles ne l'occupent sans cesse que de choses matérielles. "Philosophe, disait très-bien Sénèque, commence par t'étudier toi-même avant d'étudier le monde." Mais outre cela, le rationalisme, le doute, la négation et les innombrables systèmes qu'ils engendrent, n'entraînent-ils pas d'autres conséquences également funestes, également désolantes ? Qui pourrait énumérer tous les mauvais effets des doctrines d'impiété, qui ne sont que des doctrines de licence, que les formes que revêt successivement le génie du mal pour séduire et corrompre les hommes ? Grâce à leurs variations perpétuelles et à leurs incertitudes désespérantes, elles ne peuvent d'abord satisfaire ce besoin de croire qui est une nécessité morale pour l'être humain ; elles peuvent encore moins attacher au devoir : de sorte qu'elles sont essentiellement perverses, essentiellement contraires à la nature et à la fin de l'homme. Tant est vraie cette proposition générale, dernier anneau d'une longue chaîne de raisonnements, que, hors du Christianisme, il n'y a ni bien, ni vérité, ni salut soit pour l'individu, ou pour la société. A lui seul seul peuvent s'appliquer ces paroles de Bayle : "Je suppose comme un point indubitable et pleinement décidé que, dans la vraie religion, il y a non-seulement plus de vertu que partout ailleurs, mais que hors de cette religion, il n'y a point de vraie vertu, ni de fruits de justice."

Nous ne craignons pas de l'affirmer, appuyé sur l'expérience de l'histoire et la notion de la nature humaine : quiconque, fût-il un prodige de savoir, ne se prosterne point devant Dieu, s'inclinera devant la matière ; quiconque ne professe plus de religion pratiquera la crapule. Cette règle n'a point d'exception. Elle s'adresse à tous, au savant comme à l'ignorant, au civilisé comme au barbare : car, au fond, tous se ressemblent parce qu'ils sont pétris du même limon et sujets aux mêmes inclinations, aux mêmes faiblesses, aux mêmes déchéances ; par suite de la tache originelle, tous naissent faibles et pécheurs ; tous sont enclins à faire un usage coupable de leurs facultés lorsqu'ils n'ont plus rien à redouter au-dessus de leurs têtes, plus de loi supérieure qui les retienne : et le mauvais emploi de leurs facultés est justement ce qui les déprave

et les rend malheureux. Mais entre le croyant et l'incrédule, quel abîme !

Tandis que le premier, fidèle aux commandements qui lui prescrivent la chasteté, l'assujettissement de la chair et de ses convoitises, la modération, même au sein des plaisirs permis, puise dans cette obéissance un principe nouveau de force morale ; le second, sans Dieu, sans espoir et sans crainte, a beau demander à des considérations terrestres la victoire sur les affections déréglées du cœur : il succombe même avant d'avoir combattu ! Cette sagesse mondaine, ce calme philosophique au milieu des séductions, sont des chimères conçues par des rêveurs blâmes par un long abus de toutes choses. Il faut certes des motifs plus puissants et plus élevés pour fuir le péril, pour se vaincre soi-même, et ajourner son bonheur à une autre vie. Impossible de régler les mouvements désordonnés de l'âme sans l'intervention et les secours de la foi ! Et si l'on veut pénétrer les mystères de la physiologie humaine, on ne tardera pas à se convaincre que des mœurs chrétiennes doivent nécessairement rehausser le niveau des idées, au lieu que la morale épéurienne produit un résultat tout contraire. Il n'y a qu'à se représenter l'action réciproque du physique et du moral dans l'organisme pour comprendre le désastreux effet des jouissances sensuelles. Un corps brisé par le choc des voluptés, abat le courage le plus viril, éteint l'imagination la plus vive, énerve l'intelligence la plus forte.

Qui n'a entendu parler de ce Gentil Bernard, l'auteur de *l'Art d'aimer*, auquel Voltaire n'a pas dédaigné d'adresser des éloges ? Ce poète se livra à de tels excès érotiques qu'il en devint stupide au point de ne pouvoir plus reconnaître ses ouvrages. Musset est une preuve non moins pénible de la nullité intellectuelle où conduit l'aberration des sens. La philosophie, telle que l'ont faite les sophistes du dernier siècle, n'est assurément pas capable d'empêcher ces désordres, qu'elle est plutôt disposée à absoudre, à encourager même, en haine du-Christianisme qui les interdit sous les peines les plus sévères. Qui peut se vanter d'être mieux armé contre le vice, d'être plus chaste par nature que le sombre Rousseau, doué d'un tempérament ennemi de l'abus, et d'un caractère fortement trempé, quoiqu'il fût timide comme une jeune fille, ombrageux comme Tibère ? Combien de luttes contre lui-même a soutenues ce personnage singulier, prêt à changer de croyance et de lieux, à choisir les occupations les plus viles ou les plus ridicules dans le présomptueux dessein d'éclipser les excentricités d'un Diogène et la sagesse de Socrate, dont la moralité fut après tout fort douteuse ? Malgré des austérités factices et un rigorisme

d'apparat, sa conduite néanmoins accuse une perversité réfléchie qui étonne chez un écrivain feignant d'aimer si prodigieusement la vertu. Ses *Confessions*, qu'il a la rare impudence de commencer par son apothéose en avançant hardiment que nul ne fut meilleur que lui, semblent écrites exprès pour faire voir jusqu'à quel point l'homme sans principes religieux peut s'abuser dans les jugements qu'il porte sur lui-même, et pour déshonorer le philosophe qui s'imagine valoir mieux que le reste des mortels quand tous ses discours tendent au bouleversement de l'ordre social, et que toute sa vie est une protestation éhontée contre la morale. Cet infâme récit de scandales, de bassesses, de turpitudes, que personne ne lit sans rougir, démontre jusqu'à l'évidence la vérité de cet axiôme que nous empruntons à l'étrange précepteur d'*Emile* : "Il est impossible d'être vertueux sans religion."

Ainsi donc, la raison, la science, la constitution de l'être humain, tout enfin nous commande de recourir à la Religion de Jésus pour tempérer et calmer l'ardeur des passions, pour éviter les égarements de l'esprit, en un mot, pour faire régner l'ordre et l'harmonie dans la partie intelligente aussi bien que dans la partie sensible de l'être.

Fidèle aux traditions voltairiennes qui recommandent de mentir et de n'hésiter pas à se contredire, à avancer le pour et le contre sur le même sujet du moment qu'il s'agit de tromper l'opinion au profit d'un parti, Renan, après avoir dit que "la qualité des doctrines importe assez peu"; que "le savant ne poursuit qu'un but spéculatif.....de paisibles et inoffensives recherches;" que "le penseur ne se croit qu'un bien faible droit à la direction des affaires de sa planète;" et que "la pensée pure.....ne demande que le royaume de l'air.....," Renan s'inflige ailleurs le démenti le plus formel en affirmant, avec raison cette fois, que "l'avenir de l'humanité est tout entier une question de doctrine." Or, l'Eglise savait cela bien avant que l'inventif auteur de la *Vie de Jésus* eut écrit ses absurdes romans religieux, et elle s'en souviendra même après que ce brillant météore sera disparu de l'horizon; c'est pourquoi elle l'a maintenue intacte, immuable, sa doctrine, contre toutes les sectes et toutes les erreurs; elle l'a défendue, elle la défend encore, elle la défendra toujours contre les hérétiques, les libres-penseurs, les épicuriens, les athées, prête sans cesse à sacrifier pour elle et l'amitié des philosophes et la protection des puissants: *amicus Plato, magis amica veritas*, certaine, telle qu'elle est, que l'avenir lui donnera raison comme l'a fait le passé.

DE LA FÉODALITÉ EN CANADA

(suite)

II

Nous avons donné les traits dominants de l'histoire de la féodalité canadienne ; nous allons maintenant rechercher les droits et les devoirs respectifs qui liaient le seigneur et le censitaire avant la passation de la loi de 1854.

On ne peut rester indifférents à l'étude de ces importantes questions légales qui ont si vivement agité la population du Canada. Le législateur a heureusement tranché les difficultés qui hérissaient ce sujet, et aujourd'hui il n'y a qu'un intérêt purement historique capable de les faire revivre.

Afin d'embrasser l'ensemble de cette intéressante matière, nous allons, aussi brièvement que le cadre de cette étude nous le permet, examiner :

1o. Si dans le Canada seigneurial le jeu de fief a été soumis aux mêmes conditions qu'il l'était en France sous l'empire de la Coutume de Paris ;

2o. Si la quotité du cens et des rentes seigneuriales était fixée par la Coutume de Paris, ou par la jurisprudence du Parlement de Paris, ou enfin, si elle l'a jamais été en Canada ;

3o. Si la banalité légale a existé dans le Canada seigneurial.

4o. Si les seigneurs canadiens avaient la propriété exclusive des rivières non navigables ni flottables qui traversaient leurs censives ;

Entrons dans le développement de ces questions.

On distribue les fiefs en fiefs suzerains, fiefs dominans et fiefs servans.

L'expression de fief suzerain s'applique à celui qui a en sa mouvance un autre fief, qui a lui-même un fief mouvant de lui.

Le fief dominant est celui dont un autre fief relève.

Si le fief dominant relève lui-même d'un autre, on l'appelle dominant médiat.

Au reste, les expressions de fief suzerain, dominant et servant sont relatives. Le fief dominant est proprement celui qui domine immédiatement l'arrière fief du suzerain, dont il est lui-même servant.

On peut dire que l'arrière fief est celui qui relève directement du fief dominant et médiatement du fief suzerain, et duquel aucun autre relève, en sorte qu'il est essentiellement servant.

Il faut encore distinguer les fiefs de dignité et d'honneur, et les fiefs simples.

Le fief simple est celui qui n'est décoré d'aucun titre ou honneur.

On appelle fiefs de dignité ou d'honneur, ceux qui ont justice ou des titres, depuis les chatellenies jusqu'aux duchés.

Fief simple se dit aussi, en un sens, de celui pour lequel il est dû foi et hommage avec certains profits féodaux, mais sans aucuns devoirs personnels ou militaires, comme la Compagnie des cent-associés paraît avoir tenu le Canada.

Il est facile de ranger les seigneurs d'après cette classification, et il suffit de distinguer ici le seigneur féodal ou seigneur d'un fief qui en a un autre en sa mouvance, et le seigneur direct, censier ou foncier, duquel relèvent des héritages roturiers. (1)

Qu'appelle-t-on se jouer de son fief ?

Le jeu de fief, dit Henrion de Pensey, (2) est une espèce d'aliénation par laquelle le propriétaire d'un fief en sépare le titre et le corps par la réserve de la foi et l'aliénation du domaine, et subalterne la partie qu'il aliène à celle qu'il retient, par l'imposition d'un droit ou d'un devoir seigneurial.

Quel était le jeu de fief en France, lors de l'établissement de la Nouvelle-France ?

L'article 51 de la Coutume de Paris, dit : " Le vassal ne peut démembre son fief au préjudice et sans le consentement de son seigneur : bien se peut jouer et disposer, et faire son profit des héritages, rentes ou cens étant du dit fief, sans payer profit au seigneur dominant, pourvu que l'aliénation n'excède les deux-tiers, et qu'il

(1) Bibaud. Commentaires, p. 244.

(2) Dissertations féodales, 11, p. 363.

en retenne la foi entière, et quelque droit seigneurial et domanial sur ce qu'il aliène."

Cet article dit Hervé (1) porte indistinctement et dans les termes les plus généraux, que le vassal *peut se jouer, disposer et faire son profit des héritages, rentes, etc.* Ainsi, le jeu de fief peut s'opérer par bail à cens, par bail à rente, par donation, par legs, par échange, par vente, par sous-inféodation ; en un mot, par tous les contrats qui transportent la propriété ; mais il ne faut détacher de pas un de ces contrats, aucune des conditions requises pour la validité du jeu de fief.

Quelles étaient ces conditions ?

Le jeu de fief était assujetti à trois conditions : 1o. la rétention de la foi ; 2o. la rétention d'un droit domanial ou seigneurial ; 3o. la condition qu'il n'excédât pas les deux-tiers du corps du fief.

Maintenant, nous poserons en principe :

1o. Que l'article 51 de la Coutume de Paris a été modifié dans son application au Canada ;

2o. Que l'état de choses existant dans la colonie a donné au jeu de fief une plus grande extension qu'il en avait en France sous l'empire de la Coutume de Paris ;

3o. Que le seigneur canadien ne pouvait légalement recevoir de *deniers d'entrée*, outre les cens et rentes.

Quelques développements vont appuyer sommairement ces propositions.

Nous avons vu plus haut que la féodalité canadienne tire son origine de la charte de 1627-28. Or, on a prétendu que cette concession était un don gratuit fait aux cent associés ; que cette concession avait rendu leur compagnie propriétaire absolue ; qu'elle était libre d'aliéner ces terres ou de ne pas les aliéner, à sa volonté.

" Cette prétention, dit Sir L. H. LaFontaine, (2) est évidemment fondée sur l'erreur ; il suffit pour s'en convaincre de lire les clauses du contrat de 1627-28, et de se rappeler l'objet principal pour lequel le souverain avait fait cette concession. Sans doute, la propriété des terres était acquise à la Compagnie de la Nouvelle France ; mais elle ne lui était ainsi acquise qu'à des charges onéreuses, à l'exécution desquelles elle ne pouvait pas se soustraire impunément. La compagnie, il est vrai, peut être regardée comme ne consultant que ses propres intérêts, lorsqu'elle sollicitait cette

(1) *Théorie des matières féodales et censuelles*. III, p. 374 ; Brodeau, *Cout. de Paris*, I. p. 534 ; Ferrière, *id.* p. 842 ; Foumaur, *Des Lods et Ventes*, II., p. 86 et suiv.

(2) Observations de Sir L. H. LaFontaine sur la question seigneuriale, p. 226.

immense concession ; mais le roi, tout en voulant la favoriser sous ce rapport, était mû, en faisant cette concession, par la considération d'intérêts bien plus grands encore, par des motifs d'une haute politique, adoptée, d'un côté, par l'agrandissement de sa couronne, et, de l'autre, pour l'avantage, non-seulement des cent associés, mais encore de tous ses sujets. Ces considérations, ces motifs, dominent toutes les clauses du contrat."

Au reste la compagnie des cent associés n'a jamais nié cette obligation ; elle s'est empressée au contraire de concéder les terres par sous-inféodation et par accensement. "Le grand fief qui venait d'être ainsi concédé à la compagnie des cent associés, ne devait donc pas rester inculte dans les mains de cette compagnie, ni conserver intactes ses forêts gigantesques. Elles devaient être livrées à l'exploitation ; et cette exploitation ne pouvait se faire que par moyen de sous-concessions. La compagnie était donc obligée de se *jouer de son fief*. Cette obligation n'eut-elle pas été imposée par sa charte, elle n'en eut pas moins existé par la force des choses ; par la nécessité, par l'état naturel du pays. Pour les mêmes raisons, il faut dire que les seigneurs canadiens auxquels la compagnie fit des concessions en fief d'immenses étendues de terrains, qu'il n'était pas en leur pouvoir d'exploiter et de défricher eux-mêmes pour les cultiver comme leur propre domaine, furent nécessairement soumis à la même obligation, que cette obligation fut écrite ou non dans leurs titres de concession. Le lien féodal, avec toutes les charges imposées par son titre primitif devait être respecté, suivi dans tous les degrés de l'échelle. L'obligation de sous-concéder atteignait donc les vassaux de la compagnie comme la compagnie elle-même. S'il en eut été autrement, si du moment qu'une grande sous-inféodation eut été faite par la compagnie, et par le fait seul de cette sous-inféodation, le vassal eut été en droit de réclamer l'exemption de sous-concéder, c'est-à-dire de *fa e défricher, désarter, cultiver* les terres, les *mettre en valeur*, en un mot de faire *habiter* le pays, pour me servir du langage de ce temps-là, l'objet de la charte de de 1627-28 n'eut pas été accompli, les vastes forêts du Canada fussent restées vierges, ou habitées, si toutefois elles eussent pu l'être, uniquement par cette classe d'aventuriers appelés *coureurs de bois* ; et la "puissante colonie," que le roi de France voulait établir, n'eut pas pu exister ! Il eut donc suffi à la compagnie, pour pouvoir dire qu'elle avait rempli les obligations de sa charte, de concéder en quelques fiefs l'immense territoire de la Nouvelle France ! Et en communiquant à ses vassaux par le fait de cette sous-inféodation, une exemption dont elle ne jouissait pas, elle leur eut conféré plus de droit qu'elle n'en

avait elle-même ! Une telle proposition est tout-à-fait insoutenable." (1)

On voit que dans le titre introductif même de l'institution féodale, il est dérogé aux dispositions de la Coutume de Paris sur le jeu de fief. Le seigneur, en France, n'était pas tenu de se jouer de son fief ; la charte de 1627 en ordonne autrement pour le Canada ; l'un est facultatif, l'autre obligatoire. Cette différence est encore plus marquée à mesure que l'on suit par ordre chronologique les titres des concessions faites par la compagnie à ses vassaux. Dans la plupart de ces titres il y a des dispositions qui démontrent clairement que les cent associés interprétèrent eux-mêmes leur contrat dans le sens que nous lui donnons. Tous ces titres de concession obligent les concessionnaires à *défricher*, et comment arriver au défrichement s'ils ne sont pas obligés de concéder.

Le 21 Mars 1663, (2) le roi rend un arrêt révoquant toutes les concessions de terres non défrichées. Il porte que dans un mois de la publication de l'arrêt dans ce pays " tous les particuliers habitants d'icelui *feront défricher les terres contenues en leurs concessions*; sinon, et à faute de ce faire, le dit temps passé, ordonne, Sa Majesté, que toutes les terres *encore en friche*, seront distribuées par nouvelles concessions au nom de S. M., soit aux anciens habitants d'icelui, soit aux nouveaux."

Le désir du roi ne pourrait être plus explicite, et la politique coloniale de la France plus clairement développée.

Cette obligation de concéder imprime donc au *jeu de fief* en Canada des caractères particuliers qui placent le seigneur canadien en dehors des atteintes de l'article 51 de la Coutume de Paris.

Les deux arrêts de Marly, du 6 juillet 1711, enlèveraient tout doute si ce qui précède ne suffisait pas. Par le premier de ces arrêts les seigneurs canadiens sont formellement obligés et contraints de concéder s'ils ne veulent pas voir leur fief réuni au domaine de la couronne. Nous avons d'ailleurs un grand nombre d'arrêts de retranchement.

Ce même arrêt de Marly décide la question des deniers d'entrée. Le seigneur canadien ne peut en exiger ; tout au plus peut-il exiger le cens et rente. On lit dans le préambule de cet arrêt :— "S. M. étant informée qu'il y a quelques seigneurs qui refusent, sous différents prétextes, de concéder des terres aux habitants qui

(1) Sir L. H. LaFontaine, *ibid.*, p. 276.

(2) Edits et Ord. p. 33.

leur en demandent, dans la vue de pouvoir les vendre, leur imposant en même temps des mêmes droits de redevance qu'aux habitants établis, ce qui est entièrement contraire aux intentions de S. M. et aux clauses des titres de concessions par lesquelles il leur est permis seulement de concéder les terres à titre de redevance, etc., les dits seigneurs canadiens concéderont les dites terres aux habitants du dit pays "sans exiger d'eux aucune somme d'argent pour raison des dites concessions."

Il résulte donc de tout ce qui précède :

1o. Que le jeu de fief était obligatoire pour le seigneur canadien pour les terres non défrichées et facultatif pour les terres défrichées et mises en valeur ;

2o. Qu'en Canada, le vassal peut, par le jeu de fief, opérer par sous inféodation ou par bail à cens, aliéner plus des deux tiers, même la totalité du corps de son fief sans que le seigneur dominant puisse exercer sur la partie ainsi aliénée au-delà des deux tiers les droits qu'il pouvait exercer sous l'empire de la Coutume de Paris, lorsqu'il n'avait pas inféodé le cens ;

3o. Que le seigneur canadien n'a pas de deniers d'entrée pour les concessions par lui faites de terres non défrichées, mais qu'il peut valablement en exiger pour les terres défrichées et mise en valeur.

Passons maintenant à la question de la quotité du cens et des rentes seigneuriales.

Cette quotité était-elle fixée par la Coutume de Paris, ou par la jurisprudence du parlement de Paris ? L'a-t-elle jamais été en Canada ?

On ne trouve aucun texte dans la Coutume de Paris qui fixe cette quotité. Le seigneur n'est pas obligé de se jouer de son fief ; de même il n'y a pas de limite qui assigne le montant du "droit seigneurial et domanial" que le seigneur doit se réserver sur la partie aliénée de son domaine chaque fois qu'il juge à propos de le concéder. Quant à l'étendue, à la nature, à la quotité de ce droit seigneurial et domanial, rien de précis, de défini. Même incertitude dans la jurisprudence du parlement de Paris. Elle ne fixe le montant de la redevance seigneuriale que lorsqu'elle n'est pas établie par un titre ou une longue possession.

Ainsi, il est admis par les meilleurs feudistes (1).

(1) Henrion de Pansey. *Dissertations féodales* ; Nouveau Denizart, vo. cens ; Hervé, *Théorie des matières féodales et censuelles* ; Loiseau, *De la Distinction des rentes* ; Basnage, *Coutume de Normandie* ; l'ancien Cout. de France, bo 2, tit. 6.

10. Que le seigneur en baillant un héritage à cens, pouvait fixer la quotité de la redevance ;

20. Qu'en l'absence de conventions écrites ou supposées entre le seigneur et son vassal la quotité du cens se réglait sur le pied de la censive la plus ordinaire, ou accoutumée, soit des héritages voisins dans la même enclave, soit des héritages des seigneuries voisines.

Ces règles ont-elles prévalu en Canada ? Si oui, ont-elles subi des modifications ?

Aucune limite déterminée n'a jamais été fixée en Canada pour la quotité du cens et des rentes seigneuriales.

Dès l'origine, dans la charte octroyée au marquis de la Roche, pouvoir lui est donné de concéder "à telle charge et redevance annuelle qu'il aviserait." Dans la charte de 1627-28 il est dit que la compagnie des cent associés pouvait faire des concessions de terre "à telle charge, réserve et conditions que les associés verraient bon être." On ne trouve pas un mot touchant la quotité de la redevance seigneuriale dans l'arrêt de retranchement du 21 mars 1663. La charte de la Compagnie des Indes Occidentales, accordée en 1664, ressemble sous ce rapport à celle de 1627. La compagnie peut inféoder les terres "à tels cens, rentes et droits seigneuriaux qu'elle jugera bon et à telles personnes qu'elle jugera à propos." Enfin, dans tous les documents relatifs à la tenue seigneuriale, antérieurs aux deux arrêts de Marly du 6 juillet 1711, il n'y a rien qui puisse indiquer la quotité de la redevance seigneuriale que le seigneur peut exiger de son censitaire. C'est un fait clairement établi que le taux des cens et rentes n'a jamais été uniforme, qu'il a constamment varié dans notre pays. Donc, nous retombons sous l'empire de la Coutume de Paris qui permet au seigneur de stipuler telle quotité de redevances qu'il jugera à propos. Cette stipulation, autorisée par la Coutume de Paris, était également légale au Canada.

Mais si le seigneur canadien concède sans stipuler la quotité de la redevance :—*Quid ?*

Dans ce cas encore nous retombons sous l'empire de la Coutume de Paris. Cette quotité doit être réglé, comme cela se pratique en France, sur le pied de la censive la plus ordinaire ou accoutumée, soit des héritages voisins dans la même enclave, soit des héritages des seigneuries voisines.

Cet état légal de choses a-t-il été changé par la promulgation des deux arrêts de Marly ?

L'un de ces arrêts impose au seigneur l'obligation de concéder à titre de redevance ; et à défaut par lui de ce faire, les colons ont

droit de se pourvoir pardevant le gouverneur et l'intendant pour obtenir des concessions. Ces derniers concèdent "aux mêmes droits imposés sur les autres terres concédées dans les dites seigneuries," et "lesquels droits," ajoute l'arrêt, "seront payés par les nouveaux habitants entre les mains du receveur du domaine de S. M."

Peut-on conclure strictement que cet arrêt a eu pour effet d'établir un taux conventionnel pour les redevances seigneuriales. Nous ne le pensons pas. Cet arrêt pourvoit pour un cas particulier mais n'établit pas une loi générale. Il ne va pas jusqu'à déterminer que le seigneur, dans les titres de concession qu'il fera avec son censitaire, ne pourra prescrire une prestation plus élevée que la censive ordinaire. La jurisprudence que la Domination Française nous a laissé sur cette matière est uniforme dans ce sens. Nous pouvons citer plusieurs jugements et un grand nombre d'ordonnances d'intendants qui prouvent que le taux et la nature des redevances étaient différents, même dans la même seigneurie. Les arrêts de 1711 n'ont nullement eu pour effet de déterminer le taux de la prestation seigneuriale qui est demeuré incertain et conventionnel comme par le passé.

Telle a été la loi, telle a été la jurisprudence sous la domination française.

On sait que sous la domination anglaise les droits et obligations respectifs de seigneurs et censitaires sont restés les mêmes qu'auparavant. On s'en convint en lisant les articles de la capitulation de Montréal, les clauses du traité définitif de paix, l'acte de Québec de 1774, l'acte constitutionnel de 1791 et les rapports des décisions des cours de justice.

A cette matière des cens et rentes se rattache celle des réserves.

Les arrêts de Marly n'établissent pas d'une manière exacte et positive les relations entre les seigneurs et les censitaires. Cependant les dispositions de cette loi, expliquée plus tard par l'arrêt de 1732, prohibent d'une manière assez claire les charges, réserves et servitudes, autres que les cens et rentes imposés au censitaire par le seigneur dominant. Voici comment s'exprime l'arrêt de 1732 (1), lequel est si intimement lié aux deux arrêts de Marly: "S. M. étant informé qu'au préjudice des dispositions de ces deux arrêts, il y a des seigneurs qui se sont réservés dans leurs terres des domaines considérables qu'ils vendent en bois debout au lieu de les concéder simplement à titre de redevances, et que les habitants

(1) Edits et Ord. I. p. 531.

qui ont obtenu des concessions des seigneurs les vendaient à d'autres qui les revendent successivement, ce qui opère un commerce contraire au bien de la colonie, et étant nécessaire de remédier à des abus si préjudiciables," S. M. ordonne que, dans deux ans de cette date, tous les propriétaires de terres en seigneuries non encore défrichées seront tenus de les mettre en valeur et d'y établir des habitants, sinon ces terres seront réunies au domaine de S. M. Défense expresse est faite à tous seigneurs et autres propriétaires de vendre aucune terre en bois debout, à peine de nullité des contrats de vente et de restitution des dites terres vendues qui seront dès lors réunies au domaine de S. M.

Ainsi, le seigneur canadien ne pouvait se déposséder de ses terres qu'à titre de redevances et non autrement. Or, on ne peut appeler redevances les réserves, charges et servitudes au moyen desquelles le seigneur continue de partager le domaine utile.

La preuve que de telles réserves étaient répudiées par les tribunaux du pays sous le gouvernement français, surtout depuis l'arrêt du 6 juillet 1711, nous est donnée dans plusieurs jugements et ordonnances des intendants.

Ainsi donc, d'après la loi et la jurisprudence établie, les censitaires étaient propriétaires des bois qui se trouvaient sur leurs terres et que les seigneurs n'avaient pas le droit d'en faire réserve à leur profit. Ils ne pouvaient se réserver aucune propriété sur des terres qu'ils avaient concédées à titre de cens et rentes seigneuriales.

On doit considérer la prohibition faite par le souverain aux seigneurs de faire de telles réserves, comme une loi d'ordre public intimement liée avec les besoins de la colonie et les progrès de la colonisation. Cette prohibition établissait la tenure et on n'y pouvait déroger valablement. Aucune loi postérieure aux arrêts de Marly et à celui de 1732 n'a annulé ou aboli cette prohibition ou changé la tenure à cet égard.

D'où il suit :

- 1o. Que la quotité du cens et des rentes seigneuriales n'était pas fixée par la Coutume de Paris, ni par la jurisprudence du parlement de Paris.
- 2o. Que le vassal était tenu aux redevances qu'il avait consenti au seigneur lorsqu'il existait un contrat écrit ou présumé.
- 3o. Qu'en l'absence de dispositions écrites ou présumées le taux des redevances seigneuriales s'établissait sur le pied de la censive la plus ordinaire, ou accoutumée, soit des héritages voisins dans la même enclave, soit des héritages des seigneuries voisines.
- 4o. Que ni la loi, ni l'usage n'avaient fixé le taux des cens et

rentes seigneuriales en Canada, excepté dans le cas d'une concession faite par le gouverneur et l'intendant sur le refus du seigneur ; partant, que cette matière était gouvernée par le droit commun de la Coutume de Paris.

5o. Que le seigneur canadien n'avait pas droit aux charges, réserves et servitudes autres que les cens et rentes qu'il imposait aux censitaires en diminution du domaine utile.

6o. Que la prohibition faite par l'arrêt de 1711 et expliqué par celui de 1732, était de droit public ; qu'elle établissait la tenure et qu'on n'y pouvait valablement déroger.

7o. Qu'aucune loi postérieure n'a annulé ou aboli cette prohibition, ni changé la tenure, relativement à ces réserves.

EDMOND LAREAU.

(à continuer)

CHRONIQUE PARISIENNE

Je vais vous confier un secret, mais là, un vrai secret : il y a encore parmi nous des poètes. Certes, il faut aimer lire, pour le savoir : il faut avoir résisté à ce double courant fantastique qui entraîne actuellement notre génération : la politique et la bourse. Car on peut dire que ces deux puissances ont à peu près tout accaparé : opinions, journaux, revues, salons ; et qu'elles nous ont dégoûtés d'une foule de choses qu'elles ne remplacent pas, de la poésie, par exemple.

Aujourd'hui que le monde a vieilli et que Sparte n'est plus, il est bien permis de supposer que Platon concevrait autrement sa République. Il ne craindrait plus qu'elle péchât par excès d'idéal ; il ne ferait plus conduire, au son des instruments, les poètes à la frontière ; mais il nous adjurerait plutôt de les écouter, estimant, avec raison, que le positivisme est le grand péril du moment, et que ceux qui chantent sont autrement sérieux que ceux qui parlent.

C'est que la poésie a bien gagné dans la disgrâce imméritée dont l'a frappée l'opinion, et que, comme tant de vaincus, elle s'est retrempée dans l'exil et dans la solitude. L'éphémère crédit du roman-feuilleton l'avait déjà reléguée au second plan sous le gouvernement de Juillet, quand la République, déchaînant le suffrage universel, vint assourdir de ses clameurs tous les échos de la pensée française. C'était un premier pas vers cet état de choses, où la politique et l'agio devant couvrir tout autre bruit, le Français en viendrait à se contenter quotidiennement de la lecture du journal, cette lanterne magique qui fait passer devant nos yeux un peu de tout et pas assez de quoique ce soit, tenant en haleine sans conclure jamais, irritant la curiosité sans la satisfaire.

Et pourtant, trois grands poètes chantaient alors, qui suffiraient à eux seuls à illustrer un siècle. Rappelons leurs noms plus connus réellement que leurs œuvres : saluons Victor Hugo, Alfred de

Musset et Lamartine. Deux sont morts, nous pourrions dire trois : car si M. Hugo survit, c'est à lui-même, à sa gloire, à son immense talent et, de son vivant, les muses le pleurent.

“ Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ? ”

Comment le chantre des *Feuilles d'Automne* et de la *Naissance du Duc de Bordeaux*, est-il devenu l'auteur des *Misérables*, de l'*Année terrible*, des *Chansons des rues et des bois* ? Comment notre plus grand, sinon notre plus beau poète est-il venu s'échouer en pleine boue et en pleine prose ? Demandez-le encore, demandez-le toujours à la politique. C'est elle, et c'est la popularité, sueur infecte qui se dégage d'elle, qui a dévoyé cette âme et abaissé ce talent. Victor Hugo a voulu être un homme politique ; il s'en est appliqué le masque, se faisant plus mauvais qu'il n'était ; puis à force de recherche et d'exagération, il est arrivé ce malheur, que le masque a fini par devenir le visage. Aujourd'hui, Victor Hugo n'est plus qu'un mannequin dont la démagogie à la fois se targue et se joue. Il ne fait plus de vers. Il suit les enterrements civils de ses fils et se fait applaudir des communards de Belleville. Le monde sourit, en lisant de temps en temps soit une lettre à Garibaldi, soit une proclamation à la France ; et les partisans désespérés du poète sont obligés de se reporter, pour le louer, à quelques strophes de l'*Année terrible*.

Là, Victor Hugo retrouve, mais rarement et à de longs intervalles, quelques-uns de ses accents d'autrefois, surtout quand il parle d'Enfants et de Famille. Alors, l'on s'arrête, surpris, n'en croyant pas ses yeux..... C'est comme une cloche d'argent, tintant délicate et claire dans un donjon ruiné, ou comme une de ces fleurs de nénuphars, larmes de cire, qui tremblent sur l'eau noire des étangs.

En dehors de là, que voyons-nous, et que reste-t-il d'un de nos plus grands hommes de lettres ? Un hableur politique vulgaire, un favori des clubs et des faubourgs, un sénateur nommé par quelques 100 voix radicales, un homme grisé d'une importance, à laquelle personne ne croit, excepté lui, qui se contemple, qui s'adore, oubliant que, si beau qu'on soit, c'est jouer un bien sot personnage que de passer son temps à se pêcher à la ligne.

Lamartine eut aussi, convenons-en, son moment d'hallucination. Un jour, le chantre des *Méditations* et des *Harmonies* se crut un homme d'Etat. Son excuse était dans la situation, au moins autant que dans son tempéramment ; et, s'il y a eu faute, cette faute a été rachetée par de vrais services. Quoiqu'en ait dit Platon, un

poète devait sauver une République en 1848, et sans lui, le drapeau rouge se plantait sur l'Hôtel-de-Ville.

Alphonse de Lamartine a-t-il été, comme on l'a soutenu, le plus beau poète de ce siècle ? On le dirait, à le voir si abondant, si harmonieux, si facilement pathétique. Le cœur ne semble pas avoir de secrets pour lui, et sous sa plume, la nature se livre avec l'esprit humain à des duos enchantés, dont aucun poète avant lui ne paraît avoir eu l'idée. Il est spiritualiste, au lendemain d'un siècle sceptique et forcené. Il ne peut parler de Dieu sans attendrir, ni de la mort, sans trouver immédiatement des larmes chrétiennes. Dans ses peintures légères elles-mêmes, il y a comme un écho du trouble d'Eve après sa faute, comme un mélange singulier d'ivresse et de remords.

Je pense, avec tous les esprits sincères, que ce n'est pas une raison pour donner tous ces beaux vers en pâture au jeune âge. La mélancolie énerve tout ce qu'elle ne tue pas ; et l'on peut appliquer à Lamartine ce qu'on a dit de Châteaubriand, qui, suivant le mot d'une Irlandaise, portait toujours son cœur en écharpe. Mais cette réserve faite, je ne crains pas d'affirmer qu'il a peut-être été depuis quelque temps trop dédaigné de l'âge mûr, trop oublié de ceux qui ont besoin de se refaire des luttes publiques et du positivisme des affaires. Plus d'un ont cherché mal à propos leurs distractions ailleurs ; et telle est la débauche que, sous prétexte de lectures sérieuses, les hommes d'aujourd'hui font de leurs loisirs intellectuels, que beaucoup tombent dans le matérialisme. Au contraire, on n'a jamais ouï dire qu'aucun ait perdu la foi pour avoir relu les *Méditations et les Harmonies*. "Grâce au ciel qui l'a doué, mon fils est une voix, disait Mme. de Lamartine. Dieu, qui m'écoute penser, n'a pas besoin de mes paroles. Je le remercie de les avoir données à mon fils !"

Qui avait donné à Alfred de Musset ces paroles privilégiées ? Qui avait fait de ce malheureux buveur d'absinthe un poète : poète tel qu'on a pu, sans le surfaire, le proclamer l'égal de Lamartine et de Victor Hugo ? Plus alerte et plus familier d'allure, plus âpre d'éloquence, plus plein d'idées, il ne leur est presque jamais inférieur, et il les dépasse quelquefois. Singulier contraste, et particulièrement sympathique à notre nature française : dans cette poésie, comme sur certains visages, il semble que ce soit la joie qui pleure et la tristesse qui sourit !

C'est la muse orageuse de ce siècle, se personnifiant dans un de ces hommes, qui ne peuvent se raconter eux-mêmes, sans dire en même temps l'histoire de tous..... Espérons pourtant que le siècle se trouvera en masse meilleur que lui : qu'il finira mieux

que l'auteur de *Rolla*, et qu'il présentera dans son ensemble d'autres mœurs que celles des *Contes d'Espagne*. Il est vrai que, comme Musset, comme M. de Camors, il s'amuse beaucoup trop pour être heureux.

Si le pauvre *Enfant du siècle* avait un peu moins côtoyé ces abîmes, s'il avait moins abusé de la vie et mieux économisé ses dons, son œuvre ne nous resterait pas à ce point mêlée et inextricable. On pourrait en sauver quelque chose, comme on l'a fait pour Lamartine et Hugo lui-même; en faire des extraits. Quoi de puissant et de grandiose comme certaines tirades de *Rolla*! Quoi de pathétique comme tels passages des *Nuits*! Quoi de pieux et d'attendri comme l'*Espoir en Dieu*, les *Stances à la Malibran*, et tant d'autres pages d'incomparable inspiration, où il nous semble entendre tomber ces "larmes de choses" si bien nommées, mais moins bien décrites par le poète latin.....

Je ne m'attarderai pas après cela, à ceux des poètes disparus, qu'en regard de ces trois, j'appelle de second ordre: de la Vigne, de Vigny, Théophile Gauthier, Ponsard, Scribe, etc., etc. Il y aurait trop de détails à donner et surtout de réserves à faire. Ce serait d'ailleurs toucher à un monde distinct de celui que je m'efforce d'envisager ici: au monde de la poésie dramatique et théâtrale.

Parlant de je ne sais de quel conquérant de mauvais aloi, la princesse Elam-Goritz, peu scrupuleuse, avait cette définition: il est aimable; car on se sent toujours en danger près de lui. Nos poètes de théâtre, et c'est tout dire, ont voulu être aimables de cette façon; et s'ils ont eu des succès à ce prix seulement, qu'ils les gardent tout entiers; car leur talent, à coup sûr, n'a rien fait pour les mériter.

Mais il est temps de justifier ce que je vous annonçais plus haut comme un secret, et de prouver qu'à l'heure qu'il est, nous avons encore des poètes. Pour ne pas nous égarer sur des noms toujours difficiles à classer, appelons plutôt ces noms autour de certaines idées.

Il y a une chose que le dernier siècle n'avait que mollement défendue et que le nôtre a vu attaquer avec fureur. C'est l'idée religieuse. Le panthéisme et le matérialisme de nos jours se sont rués à l'envi sur ce que Voltaire et toute l'encyclopédie n'avaient pu détruire. Ils ont produit des écrivains, des orateurs, des philosophes; mais, disons-le à l'honneur de ce temps, ils n'ont pu produire un poète. A part l'ignoble Béranger, qui d'ailleurs n'eut jamais que de l'esprit, nos poètes contemporains sont spiritualistes.

Depuis Châteaubriand, les moins chrétiens d'entre eux sont

encore croyants. Il savent qu'il n'y a pas de poésie sans idéal, et que l'idéal ne peut se séparer aucunement de l'idée divine.. Plusieurs ne se contentant pas de ce minimum, ont demandé directement à la Religion, non-seulement l'inspiration, mais le sujet de leurs poèmes.

Tels, M. de Ségur, dans ses beaux poèmes de *Ste. Cécile* et de *St. François*, et M. Le Pas, dans les *Légendes* qu'il a versifiées, en leur conservant, par un vrai prodige d'assimilation et de souplesse de main, l'allure, la forme, le parfum des temps auxquels elles remontent. Il y a aussi les nouvelles *Élévations poétiques et religieuses* de Mme. Jenna, les fraîches inspirations de M. Henri Galleau, et des fragments entiers de l'œuvre poétique si considérable de MM. Autran et de Laprade. Il ne semble pas qu'on puisse, mieux que ces derniers, retrouver et signaler les traces de Dieu dans le monde des créatures. La nature y chante de si beaux hymnes, et les choses y trouvent de tels accents, que chez M. de Laprade en particulier, on a été tenté de soupçonner d'abord quelque tendance panthéiste. Mais les œuvres s'expliquent les unes par les autres; et M. de Laprade a donné, depuis, de tels gages à l'idée religieuse la plus orthodoxe, qu'il ne faut pas hésiter à le ranger parmi les meilleurs de nos rhapsodes chrétiens. Ceux qui ont lu *Pernette*, ceux qui ont écouté les *Voix du silence*, savent l'énergie exceptionnelle de ce talent et la singulière fermeté de cette facture poétique. Ils ont admiré cette poésie sérieuse qui ne jongle pas avec les mots, qui ne badine pas avec l'imagination, qui ne joue pas avec les fleurs elles-mêmes. On a dit que le vers fatigue quand il ne ravit point; mais est-ce qu'il peut ravir sérieusement autre chose que la pensée? Le vers de M. de Laprade fait penser; et chez lui ornement ne va jamais sans richesse.

M. Autran, autre académicien; et si je ne me trompe (en ne comptant pas Auguste Barbier), le seul de nos poètes vivants qu'on peut égaler à M. de Laprade, est plus coulant peut-être et plus mélodieux que lui. Son vers paraît moins travaillé, mais aussi moins original. Il descend en ligne plus droite de Lamartine. Ce n'est pas sans se calomnier beaucoup que M. Autran a pu intituler sa dernière œuvre : *Sonnets capricieux*; car à part le choix infiniment varié de ses sujets, il n'y a pas de poésie plus soutenue, plus unie, moins capricieuse. On y voit la rare affinité qui existe entre ce genre de poésie et le talent de l'auteur. Quand il fut élu académicien, Berryer disait plaisamment, mais non sans un fond de vérité : "Comment me tirer de mon discours de réception? Je ne sais ni lire, ni écrire!" Il s'en tira comme un homme d'esprit : par la brièveté. La brièveté, c'est aussi, là, le charme du sonnet,

lequel montre toujours, lorsqu'il est bien fait, à quel point certaines pensées gagnent à être emprisonnées.

De même que nous ne finirions pas de signaler tous les poètes religieux de ce temps, nous n'essaierons pas davantage d'énumérer tous ceux qui ont chanté la campagne, le foyer, la famille. C'est encore en cela que la poésie a bien mérité du pays ; car elle se met carrément en travers de certains préjugés à la mode.

A une époque où l'émigration vers les grandes villes s'accroît de plus en plus, et où, le travail des champs délaissé, on se jette à corps-perdu dans les carrières libérales, nos poètes s'honorent, en chantant plus qu'on ne l'a jamais fait, les charmes réels et les sérieux avantages de la vie rurale. Jamais peut-être cette corde n'avait vibré aussi délicatement. Nous sommes loin des mièvreries de Florian, de ses faux bergers, de ses pastorales de convention et des prés fleuris de Mme. Deshoulières. Un souffle nouveau et puissant a traversé du même coup la campagne et ses poètes : le silence même a trouvé une voix, les bois ont raconté leur mytère, le champ a révélé ses trésors, et la mer a épanché son secret avec ses flots sur le sable des grèves. M. Autran, déjà nommé, a écrit ses délicieux *Poèmes de la Mer*, son volume meilleur encore de la *Vie rurale*. M. Millien nous donne ses *Légendes de la Charrue*, M. Lemoyne ses *Paysages de Mer*, M. de Ségur un recueil de *Fables*, remarquables surtout par le vif sentiment qui s'y accuse des beautés de détail de la nature.

Imaginez-vous quelque chose de naturellement prosaïque ? Me parlerez-vous de la vapeur ? M. Millien en a écrit la *légende*. De l'usine ? M. Matabon nous l'a décrit, en véritable ouvrier qu'il est, et chez lui, l'exactitude ne paraît nullement faire tort à l'inspiration, ni l'inspiration à l'exactitude. Comme Reboul, le boulanger de Nîmes, le terre-à-terre du labeur quotidien n'a fait que donner plus d'essor à sa verve poétique, et il a prouvé tout ce qu'un ouvrier peut trouver de charmes à approfondir et à étudier un métier réputé ingrat.

Il y a pourtant moins de raisons de chanter le travail industriel que de poétiser la famille. Plusieurs se sont donné ce mérite à une époque où, dans des aspirations éhontées, tout semble se conjurer pour la battre en brèche et l'anéantir. Qu'il fait bon l'entendre réhabiliter par M. de Laprade dans ce recueil exquis des *Rimes paternelles* ! Comme cet homme aime ses enfants ! et, suspendues sur ces têtes bouclées, que de choses il nous montre, au triple point de vue de la société, de la religion et de la patrie ! c'est un écrin de pierres précieuses, toutes frappées d'un rayon

divin. Sont-ce des perles ! sont-ce des larmes ? L'un et l'autre, je pense : car c'est inestimable, en même temps qu'attendrissant.

Il faut louer Mme. Sophie Hùe de l'avoir suivi dans cette voie, encore bien que dans ses *Maternelles* elle ne le suive que de loin.

M. de Ségur s'en rapproche davantage dans le précieux recueil intitulé : *La Maison* ; et dans *Rêves et Réalités*, M. Froment, au même point de vue, nous intéresse.

• Il est une muse, qu'en finissant cette étude véritablement insuffisante, je me reprocherais de ne pas saluer : la muse patriotique. Certes ! en temps ordinaire, la poésie tient forcément une grande place dans la vie des hommes ; et en dépit des apparences, je dirai qu'elle les console d'autant plus qu'ils souffrent d'avantage, et leur agrée d'autant mieux qu'ils ont vieilli. Est-ce que la vieillesse ne revient point ainsi sur ses pas souvent, pour savourer lentement ce que la jeunesse dévore, pour rechercher ce qu'elle dédaigne, pour presser ce qu'elle effleure, pour se refaire enfin des miettes, tombées sur la route, un dernier festin ?..... Jamais toutefois cette disposition ne s'accroît davantage que lorsque les malheurs de la patrie viennent rejoindre et grossir en quelque sorte les malheurs privés. C'est alors un unisson de toutes les fibres de l'âme humaine, et il ne semble pas que la langue d'un peuple puisse chanter plus haut.

Alors, dans ce Paris blasé, M. Toppée, sans décors, sans drame, sans mise en scène, se fait applaudir, seulement parce qu'il a mis en beaux vers les sentiments qui gonflent toutes les poitrines et qu'il a traduit fidèlement une situation. Alors, M. Henri de Bornier trouve mille soirées d'inépuisable succès pour sa *Fille de Boland*, qui contraste si heureusement et si fièrement avec le commun de notre répertoire dramatique.

Un peuple n'applaudit guère de pareils vers sans devenir meilleur, ou sans marquer du moins un temps d'arrêt dans sa chute. Il ne semble même pas que le peuple français puisse en venir jusqu'à la chute quand on lit les *Chants du droit et de l'épée*, par M. Ducros de Siset, les *Poèmes civiques* de M. de Laprade, les *Stances* de M. Victor Fournel et de M. Dalpit, et les *Chants du soldat* de Paul Deroulède.

Jamais il ne s'est mieux vérifié que l'indignation fait le vers : *facit indignatio versum*, et que la poésie est comme l'eau, laquelle n'est sans murmure que lorsqu'elle coule sans obstacle. Jamais les vaincus n'ont été mieux vengés, les morts mieux pleurés, les survivants mieux réconfortés, s'il est vrai, comme on l'a dit, que les larmes versées sur la tombe des héros fortifient ceux qui les

répandent. On ne méprise point les vers, quand on en a lus de tels, et l'on ne craint point les poètes. On les supplierait plutôt de chanter davantage ; car on s'aperçoit de tout ce que peut la poésie pour accentuer et graver dans le souvenir une idée généreuse, et que c'est l'aiguille qui fait passer le fil..... Chez un homme comme chez un peuple, la grâce poétique est souvent le signe ou du moins l'avant-coureur de la force. On sait qu'il y a de grands arbres qui ont commencé par une fleur.

TH. B.

LE PAYS DES FOURRURES

(suite)

Thomas Black, bien enveloppé de couvertures, se souleva à demi, s'appuya sur son coude, et d'une voix encore affaiblie :

— Le fort Reliance ? demanda-t-il.

— Vous y êtes, répondit le capitaine.

— Le capitaine Craventy ?

— C'est moi, et j'ajouterai, monsieur, soyez le bienvenu. Mais pourrais-je vous demander pourquoi vous venez au fort Reliance ?

— Pour voir la lune ! répondit le courrier, qui tenait sans doute à cette réponse, car il la faisait pour la seconde fois.

D'ailleurs, elle parut satisfaire Thomas Black, qui fit un signe de tête affirmatif. Puis, reprenant :

— Le lieutenant Hobson ? demanda-t-il.

— Me voici, répondit le lieutenant.

— Vous n'êtes pas encore parti ?

— Pas encore, monsieur.

— Eh bien, monsieur, reprit Thomas Black, il ne me reste plus qu'à vous remercier et à dormir jusqu'à demain matin !

Le capitaine et ses compagnons se retirèrent donc, laissant ce personnage singulier reposer tranquillement. Une demi-heure après, la fête s'achevait, et les invités regagnaient leurs demeures respectives, soit dans les chambres du fort, soit dans les quelques habitations qui s'élevaient en dehors de l'enceinte.

Le lendemain, Thomas Black était à peu près rétabli. Sa vigoureuse constitution avait résisté à ce froid excessif. Un autre n'eût pas dégelé, mais lui ne faisait pas comme tout le monde.

Et maintenant, qui était cet astronome ? D'où venait-il ? Pourquoi ce voyage à travers les territoires de la Compagnie, lorsque

l'hiver sévissait encore ? Que signifiait la réponse du courrier ? Voir la lune ! Mais la lune ne luit-elle pas en tous lieux, et faut-il venir la chercher jusque dans les régions hyperboréennes ?

Telles furent les questions que se posa le capitaine Craventy. Mais le lendemain, après avoir causé pendant une heure avec son nouvel hôte, il n'avait plus rien à apprendre.

Thomas Black était, en effet, un astronome attaché à l'observatoire de Greenwich, si brillamment dirigé par M. Airy. Esprit intelligent et sagace plutôt que théoricien, Thomas Black, depuis vingt ans qu'il exerçait ses fonctions, avait rendu de grands services aux sciences uranographiques. Dans la vie privée, c'était un homme absolument nul, qui n'existait pas en dehors des questions astronomiques, vivant dans le ciel, non sur la terre, un descendant de ce savant du bonhomme La Fontaine qui se laissa choir dans un puits. Avec lui pas de conversation possible, si l'on ne parlait ni d'étoiles ni de constellations. C'était un homme à vivre dans une lunette. Mais quand il observait, quel observateur sans rival au monde ! quelle infatigable patience il déployait ! Il était capable de guetter pendant des mois entiers l'apparition d'un phénomène cosmique. Il avait d'ailleurs une spécialité, les bolides et les étoiles filantes, et ses découvertes dans cette branche de la météorologie méritaient d'être citées. Aussi, toutes les fois qu'il s'agissait d'observations minutieuses, de mesures délicates, de déterminations précises, on recourait à Thomas Black, qui possédait "une habileté d'œil" extrêmement remarquable. Savoir observer, n'est pas donné à tout le monde. On ne s'étonnera donc pas que l'astronome de Greenwich eût été choisi pour opérer dans la circonstance suivante qui intéressait au plus haut point la science sélénographique.

(On sait que, pendant une éclipse totale de soleil, la lune est entourée d'une couronne lumineuse. Mais quelle est l'origine de cette couronne ? Est-ce un objet réel ? N'est-ce plutôt qu'un effet de diffraction éprouvé par les rayons solaires dans le voisinage de la lune ? C'est une question que les études faites jusqu'à ce jour n'ont pu permettre de résoudre.

Dès 1706, les astronomes avaient scientifiquement décrit cette auréole lumineuse. Louville et Halley pendant l'éclipse totale de 1715, Miraldi en 1724, Antonio de Ulloa en 1778, Bouditch et Ferrer en 1806, observèrent minutieusement cette couronne, sans que de leurs théories contradictoires on pût rien conclure de définitif. A propos de l'éclipse totale de 1842, les savants de toutes nations, Airy, Arago, Peytal, Laugier, Mauvais, Otto, Struvs, Petit, Baily, etc., cherchèrent à obtenir une solution complète touchant

l'origine du phénomène ; mais quelque sévères qu'eussent été les observations, "le désaccord, dit Arago, que l'on trouve entre les observations faites en divers lieux par des astronomes exercés, dans une seule et même éclipse, a répandu sur la question de telles obscurités, qu'il n'est maintenant possible d'arriver à aucune conclusion certaine sur la cause du phénomène." Depuis cette époque, d'autres éclipses totales de soleil furent étudiées, et les observations n'obtinrent aucun résultat concluant.

Cependant, cette question intéressait au plus haut point les études sénélographiques. Il fallait la résoudre à tout prix. Or, une occasion nouvelle se présentait d'étudier la couronne lumineuse si discutée jusqu'alors. Une éclipse totale de soleil, totale pour l'extrémité nord de l'Amérique, l'Espagne, le nord de l'Afrique, etc., devait avoir lieu le 18 juillet 1860. Il fut convenu entre astronomes de divers pays que des observations seraient faites simultanément aux divers points de la zone pour laquelle cette éclipse serait totale. Or, ce fut Thomas Black qui fut désigné pour observer la dite éclipse dans la partie septentrionale de l'Amérique. Il devait donc se trouver à peu près dans les conditions où se trouvèrent les astronomes anglais, qui se transportèrent en Suède et en Norwège à l'occasion de l'éclipse totale de 1851.

On le pense bien, Thomas Black saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte d'étudier l'auréole lumineuse. Il devait également reconnaître autant que possible la nature de ces protubérances rougeâtres qui apparaissent sur divers points du contour du satellite terrestre. Si l'astronome de Greenwich parvenait à trancher la question d'une manière irréfutable, il aurait droit aux éloges de toute l'Europe savante.

Thomas Black se prépara donc à partir. Il obtint de pressantes lettres de recommandation pour les agents principaux de la Compagnie de la baie d'Hudson. Il avait précisément appris qu'une expédition devait se rendre aux limites septentrionales du continent, afin d'y créer une factorerie nouvelle. C'était une occasion dont il fallait profiter. Thomas Black partit, traversa l'Atlantique, débarqua à New-York, gagna à travers les lacs l'établissement de la Rivière Rouge, puis, de fort en fort, emporté par un traîneau rapide, sous la conduite d'un courrier de la Compagnie, malgré l'hiver, malgré le froid, en dépit de tous les dangers d'un voyage à travers les contrées arctiques, le 17 mars, il arriva au fort Reliance dans les conditions que l'on connaît.

Telles furent les explications données par l'astronome au capitaine Craventy. Celui-ci se mit tout entier à la disposition de Thomas Black.

“ Mais, monsieur Black, lui dit-il, pourquoi étiez-vous si pressé d'arriver, puisque cette éclipse de soleil ne doit avoir lieu qu'en 1860, c'est-à-dire, l'année prochaine seulement ?

— Capitaine, répondit l'astronome, j'avais appris que la Compagnie envoyait une expédition sur le littoral américain, au-delà du soixante-dixième parallèle, et je ne voulais pas manquer le départ du lieutenant Hobson.

— Monsieur Black, répondit le capitaine, si le lieutenant eût été parti, je me serais fait un devoir de vous accompagner moi-même jusqu'aux limites de la mer polaire.”

Puis il répéta à l'astronome que celui-ci pouvait absolument compter sur lui, et qu'il était le bienvenu au fort Reliance.

CPAPITRE IV

UNE FACTORERIE

Le lac de l'Esclave est l'un des plus vastes qui se rencontrent dans la région située au-delà du soixante-et-unième parallèle. Il mesure une longueur de deux cent cinquante milles sur une largeur de cinquante, et il est exactement par 61° 25' de latitude et 114° de longitude ouest. Toute la contrée environnante s'abaisse en longues déclivités vers un centre commun, large dépression du sol, qui est occupée par le lac.

La position de ce lac, au milieu des territoires de chasse, sur lesquels pullulaient autrefois les animaux à fourrures, attira, dès les premiers temps, l'attention de la Compagnie. De nombreux cours d'eau, s'y jetaient ou y prenaient naissance, le Mackenzie, la rivière du Foin, l'Atapeskow, etc. Aussi plusieurs forts importants furent-ils construits sur ses rives : le fort Providence au nord, le fort Résolution au sud. Quant au fort Reliance, il occupait l'extrémité nord-est du lac et ne se trouvait pas à plus de trois cents milles de l'entrée de Chesterfield, long et étroit estuaire formé par les eaux mêmes de la baie d'Hudson.

Le lac de l'Esclave est pour ainsi dire semé de petits îlots, hauts de cent à deux cents pieds, dont le granit et le gneiss émergent en maint endroit. Sur sa rive septentrionale se massent des bois épais, confinant à cette portion aride et glacée du continent qui a reçu, non sans raison, le nom de Terre maudite. En revanche, la région du sud, principalement formée de calcaire, est plate, sans un coteau, sans une extumescence quelconque du sol. Là se des-

sine la limite que ne franchissent presque jamais les grands ruminants de l'Amérique polaire, ces buffalos ou bisons, dont la chair forme presque exclusivement la nourriture des chasseurs canadiens et indigènes.

Les arbres de la rive septentrionale se groupent en forêts magnifiques. Qu'on ne s'étonne pas de rencontrer une végétation si belle sous une zone si reculée. En réalité, le lac de l'Esclave n'est guère plus élevé en latitude que les parties de la Norvège ou de la Suède occupées par Stockholm ou Christiania. Seulement, il faut remarquer que les lignes isothermes, sur lesquelles la chaleur se trouve à dose égale, ne suivent nullement les parallèles terrestres, et qu'à pareille latitude, l'Amérique est incomparablement plus froide que l'Europe. En avril, les rues de New-York sont encore blanches de neige, et cependant New-York occupe à peu près le même parallèle que les Açores. C'est que la nature d'un continent, sa situation par rapport aux océans, la conformation même du sol, influent notablement sur ses conditions climatériques.

Le fort Reliance, pendant la saison d'été, est entouré de masses de verdure, dont le regard se réjouissait après les rigueurs de l'hiver. Le bois ne manquait pas à ces forêts presque uniquement composées de peupliers, de pins et de bouleaux. Les îlots du lac produisaient des saules magnifiques. Le gibier abondait dans les taillis, et il ne les abandonnait même pas pendant la mauvaise saison. Plus au sud, les chasseurs du fort poursuivaient avec succès les bisons, les élans et certains porcs-épics du Canada, dont la chaire est excellente. Quant aux eaux du lac de l'Esclave, elles étaient très-poissonneuses. Les truites y atteignaient des dimensions extraordinaires, et leur poids dépassait soixante livres. Les brochets, les lottes voraces, une sorte d'ombré, appelée "poisson bleu" par les Anglais, des légions innombrables de tittamegs, "le corregou blanc" des naturalistes, foisonnaient dans le lac. La question d'alimentation pour les habitants du fort Reliance se résolvait donc facilement, la nature pourvoyait à leurs besoins, et, à la condition d'être vêtus pendant l'hiver, comme le sont les renards, les martres, les ours et autres animaux à fourrures, ils pouvaient braver la rigueur de ces climats.

Le fort proprement dit se composait d'une maison de bois, comprenant un étage et un rez-de-chaussée, qui servait d'habitation au commandant et à ses officiers. Autour de cette maison se disposaient régulièrement les demeures des soldats, les magasins de la Compagnie et les comptoirs dans lesquels s'opéraient les échanges. Une petite chapelle, à laquelle il ne manquait qu'un ministre, et

une poudrière complétaient l'ensemble des constructions du fort. Le tout était entouré d'une enceinte palissadée, haute de vingt pieds, vaste parallélogramme que défendaient quatre petits bastions à toit aigu, posés aux quatre angles. Le fort se trouvait donc à l'abri d'un coup de main. Précaution jadis nécessaire, à une époque où les Indiens, au lieu d'être les pourvoyeurs de la Compagnie, luttaient pour l'indépendance de leur territoire ; précaution prise également contre les agents et les soldats des autres associations rivales, qui se disputaient autrefois la possession et l'exploitation de ce riche pays des fourrures.

La Compagnie de la baie d'Hudson comptait alors, sur tout son domaine, un personnel d'environ mille hommes. Elle exerçait sur ses employés et ses soldats une autorité absolue, qui allait jusqu'au droit de vie et de mort. Les chefs des factoreries pouvaient, à leur gré, régler les salaires et fixer la valeur des objets d'approvisionnement et des pelleteries. Grâce à ce système dépourvu de tout contrôle, il n'était pas rare qu'ils réalisassent des bénéfices s'élevant à plus de trois cents pour cent.

On verra d'ailleurs, par le tableau suivant, emprunté au *Voyage du Capitaine Robert Lade*, dans quelles conditions s'opéraient autrefois les échanges avec les Indiens, qui sont devenus maintenant les véritables et les meilleurs chasseurs de la Compagnie. La peau de castor était à cette époque l'unité qui servait de base aux achats et aux ventes.

Les Indiens payaient :

Pour un fusil.....	10	peaux de castors.
Une demi-livre de poudre.....	1	“ “
Quatre livres de plomb.....	1	“ “
Une hache.....	1	“ “
Six couteaux.....	1	“ “
Une livre de verroterie.....	1	“ “
Un habit galonné.....	6	“ “
Un habit sans galons.....	5	“ “
Habits de femme galonnés.....	6	“ “
Une livre de tabac.....	1	“ “
Une boîte à poudre.....	1	“ “
Un peigne et un miroir.....	2	“ “

Mais, depuis quelques années, la peau de castor est devenue si rare, que l'unité monétaire a dû être changée. C'est maintenant la robe de bison qui sert de base aux marchés. Quand un Indien se présente au fort, les agents lui remettent autant de fiches de bois qu'il apporte de peaux, et, sur les lieux mêmes, il échange ses fiches contre des produits manufacturés. Avec ce système, la

Compagnie, qui, d'ailleurs, fixe arbitrairement la valeur des objets qu'elle achète et des objets qu'elle vend, ne peut manquer de réaliser et réalise en effet des bénéfices considérables.

Tels étaient les usages établis dans les diverses factoreries, et par conséquent au fort Reliance. Mrs. Paulina Barnett put les étudier durant son séjour, qui se prolongea jusqu'au 16 avril. La voyageuse et le lieutenant Hobson s'entretenaient souvent ensemble, formant des projets superbes, et bien décidés à ne reculer devant aucun obstacle. Quant à Thomas Black, il ne causait que lorsqu'on lui parlait de sa mission spéciale. Cette question de la couronne lumineuse et des protubérances rougeâtres de la lune le passionnait. On sentait qu'il avait mis toute sa vie dans la solution de ce problème, et Thomas Black finit même par intéresser très-vivement la voyageuse à cette observation scientifique. Ah ! qu'il leur tardait à tous les deux d'avoir franchi le Cercle polaire, et que cette date du 18 juillet 1860 semblait donc éloignée, surtout pour l'impatient astronome de Greenwich !

Les préparatifs de départ n'avaient pu commencer qu'à la mi-mars, et un mois se passa avant qu'ils fussent achevés. C'était, en effet, une longue besogne que d'organiser une telle expédition à travers les régions polaires. Il fallait tout emporter, vivres, vêtements, ustensiles, outils, armes, munitions.

La troupe, commandée par le lieutenant Jasper Hobson, devait se composer d'un officier, de deux sous-officiers et de dix soldats, dont trois mariés emmenaient leurs femmes avec eux. Voici la liste de ces hommes, que le capitaine Craventy avait choisis parmi les plus énergiques et les plus résolus :

1 ^o Le lieut. Jasper Hobson	12 ^o Hope, soldat
2 ^o Le sergent Long	13 ^o Kellet, soldat
3 ^o Le caporal Joliffe	
4 ^o Petersen, soldat	Mrs. Raë
5 ^o Belcher, soldat	Mrs. Joliffe
6 ^o Raë, soldat	Mrs. Mac Nap
7 ^o Marbre, soldat	
8 ^o Garry, soldat	Etrangers au fort :
9 ^o Pond, soldat	Mrs. Paulina Barnett
10 ^o Mac Nap, soldat	Madge
11 ^o Sabine, soldat	Thomas Black

En tout dix-neuf personnes, qu'il s'agissait de transporter pendant plusieurs centaines de milles, à travers un territoire désert et peu connu.

Mais, en prévision de ce projet, les agents de la Compagnie avaient réuni au fort Reliance tout le matériel nécessaire à l'expé-

dition. Une douzaine de traîneaux, pourvus de leur attelage de chiens, étaient préparés. Ces véhicules, fort primitifs, consistaient en un assemblage solide de planches légères que liaient entre elles des bandes transversales. Un appendice, formé d'une pièce de bois cintrée et relevée comme l'extrémité d'un patin, permettait au traîneau de fendre la neige sans s'y engager profondément. Six chiens, attelés deux par deux, servaient de moteurs à chaque traîneau, moteurs intelligents et rapides qui, sous la longue lanière du guide, peuvent franchir jusqu'à quinze milles à l'heure.

La garde-robe des voyageurs se composait de vêtements en peaux de rennes, doublés intérieurement d'épaisses fourrures. Tous portaient sur la peau des tissus de laine, destinés à les garantir contre les brusques changements de température, qui sont fréquents sous cette latitude. Chacun, officier ou soldat, femme ou homme, était chaussé de bottes en cuir de phoque, cousues de nerfs, que les indigènes fabriquent avec une habileté sans pareille. Ces chaussures sont absolument imperméables et se prêtent à la marche par la souplesse de leurs articulations. A leurs semelles pouvaient s'adapter des raquettes en bois de pin, longues de trois à quatre pieds, sortes d'appareils propres à supporter le poids d'un homme sur la neige la plus friable et qui permettent de se déplacer avec une extrême vitesse, ainsi que font les patineurs sur les surfaces glacées. Des bonnets de fourrure, des ceintures de peau de daim complétaient l'accoutrement.

En fait d'armes, le lieutenant Hobson emportait, avec des munitions en quantité suffisante, les mousquetons réglementaires délivrés par la Compagnie, des pistolets, et quelques sabres d'ordonnance ; en fait d'outils, des haches, des scies, des herminettes, et autres instruments nécessaires au charpentage ; en fait d'ustensiles, tout ce que nécessitait l'établissement d'une factorerie dans de telles conditions, entre autres un poêle, un fourneau de fonte, deux pompes à air et leur réservoir destinées à la ventilation, un halkett-boat, sorte de canot en caoutchouc que l'on gonfle au moment où on veut en faire usage.

Quant aux approvisionnements, on pouvait compter sur les chasseurs du détachement. Quelques-uns de ces soldats étaient d'habiles traqueurs de gibier, et les rennes ne manquent pas dans les régions polaires. Des tribus entières d'Indiens ou d'Esquimaux privées de pain ou de tout autre aliment, se nourrissent exclusivement de cette venaison, qui est à la fois abondante et savoureuse. Cependant, comme il fallait compter avec les retards inévitables et les difficultés de toutes sortes, une certaine quantité de vivres dut être emportée. C'était de la viande de bison, d'élan, de daim,

ramassée pendant les longues battues faites au sud du lac, du "corn-beef," qui pouvait se conserver indéfiniment, des préparations indiennes dans lesquelles la chair, broyée et réduite en poudre impalpable, conserve tous ses éléments nutritifs sous un très-petit volume. Ainsi triturée, cette viande n'exige aucune cuisson, et présente sous cette forme une alimentation très-nourrissante.

En fait de liqueurs, le lieutenant Hobson emportait plusieurs barils de brandevin et de whisky, bien décidé, d'ailleurs, à économiser autant que possible ces liqueurs accooliques, qui sont nuisibles à la santé des hommes sous les froides latitudes. Mais en revanche, la Compagnie avait mis à sa disposition, avec une petite pharmacie portative, de notables quantités de "lime-juice," de citrons et autres produits naturels, indispensables pour combattre les affections scorbutiques, si terribles dans ces régions, et pour les prévenir au besoin. Tous les hommes, d'ailleurs, avaient été choisis avec soin, ni trop gras, ni trop maigres, et, habitués, depuis plusieurs années aux rigueurs de ces climats, ils devaient supporter plus aisément les fatigues d'une expédition vers l'Océan polaire. De plus, c'était des gens de bonne volonté, courageux, intrépides, qui avaient accepté librement. Une double paye leur était attribuée pour tout le temps de leur séjour aux limites du continent américain, s'ils parvenaient à s'établir au-dessus du soixante-dixième parallèle.

Un traîneau spécial, et un peu plus confortable, avait été préparé pour Mrs. Paulina Barnett et sa fidèle Madge. La courageuse femme ne voulait pas être traitée autrement que ses compagnons de route, mais elle dut se rendre aux instances du capitaine, qui n'était, d'ailleurs, que l'interprète des sentiments de la Compagnie. Mrs. Paulina Barnett dut donc se résigner.

Quant à l'astronome Thomas Black, le véhicule qui l'avait amené au fort Reliance devait le conduire jusqu'à son but avec son petit bagage de savant. Les instruments de l'astronome, peu nombreux, d'ailleurs,—une lunette pour ses observations séléno-graphiques, un sextant destiné à donner la latitude, un chronomètre pour la fixation des longitudes, quelques cartes, quelques livres,—tout cela s'arrimait sur ce traîneau, et Thomas Black comptait bien que ses chiens ne le laisseraient pas en route.

On pense que la nourriture destinée aux divers attelages n'avait pas été oubliée. C'était un total de soixante-douze chiens, véritable troupeau, qu'il s'agissait de sustenter, chemin faisant, et les chasseurs du détachement devaient spécialement s'occuper de leur nourriture. Ces animaux, intelligents et vigoureux, avaient été

achetés aux Indiens Chippeways, qui savent merveilleusement les dresser à ce dur métier.

Toute cette organisation de la petite troupe fut lestement menée. Le lieutenant Jasper Hobson s'employait avec un zèle au-dessus de tout éloge. Fier de cette mission, passionné pour son œuvre, il ne voulait rien négliger qui pût en compromettre le succès. Le caporal Joliffe, très-affairé toujours, se multipliait sans faire grande besogne ; mais la présence de sa femme était et devait être très-utile à l'expédition. Mrs. Paulina Barnett l'avait prise en amitié. C'était une intelligente et vive Canadienne, blonde avec de grands yeux doux.

Il va sans dire que le capitaine Craventy n'oublia rien pour le succès de l'entreprise. Les instructions qu'il avait reçues des agents supérieurs de la Compagnie montraient quelle importance ils attachaient à la réussite de l'expédition, et à l'établissement d'une nouvelle factorerie au-delà du soixante-dixième parallèle. On peut donc affirmer que tout ce qu'il était humainement possible de faire pour atteindre le but fut fait. Mais la nature ne devait-elle pas créer d'insurmontables obstacles devant les pas du courageux lieutenant ? c'est ce que personne ne pouvait prévoir.

CHAPITRE V

DU FORT RELIANCE AU FORT ENTREPRISE

Les premiers beaux jours étaient arrivés. Le fond vert des collines commençait à reparaitre sous les couches de neige en partie effacées. Quelques oiseaux, des ciges, des tétras, des aigles à tête chauve et autres migrateurs venant du sud, passaient à travers les airs attiédés. Les bourgeons se gonflaient aux extrêmes branches des peupliers, des bouleaux et des saules. Les grandes mares, formées ça et là par la fonte des neiges, attiraient ces canards à têtes rouge dont les espèces sont si variées dans l'Amérique septentrionale. Les guillemots, les puffins, les eider-ducks allaient chercher au nord des parages plus froids. Les musaraignes, petites souris microscopiques, grosses comme une noisette, se hasardaient hors de leur trou, et dessinaient sur le sol de capricieuses bigarrures du bout de leur petite queue pointue. C'était une ivresse de respirer, de humer ces rayons solaires que le printemps rendait si vivifiants ! La nature se réveillait de son long sommeil, après l'interminable nuit de l'hiver, et souriait en s'éveillant. L'effet de ce renouveau

est peut-être plus sensible au milieu des contrées hyperboréennes qu'en tout autre point du globe.

Cependant le dégel n'était point complet. Le thermomètre Fahrenheit indiquait bien quarante-et-un degrés (5° centigr. au-dessus de zéro), mais la basse température des nuits maintenait la surface des plaines neigeuses à l'état solide : circonstance favorable, d'ailleurs, au glissement des traîneaux, et dont Jasper Hobson voulait profiter avant le complet dégel.

Les glaces du lac n'étaient pas encore rompues. Les chasseurs du fort, depuis un mois, faisaient d'heureuses excursions en parcourant ces longues plaines unies, què le gibier fréquentait déjà. Mrs. Paulina Barnett ne put qu'admirer l'étonnante habilité avec laquelle ces hommes se servaient de leurs raquettes. Armés de ces "souliers à neige," leur vitesse eût égalé celle d'un cheval au galop. Suivant le conseil du capitaine Craventy, la voyageuse s'exerça à marcher au moyen de ces appareils, et en quelque temps elle devint fort habile à glisser à la surface des neiges.

Depuis quelques jours déjà, les Indiens arrivaient par bandes au fort, afin d'échanger les produits de leur chasse d'hiver contre des objets manufacturés. La saison n'avait pas été heureuse. Les pelleteries n'abondaient pas ; les fourrures de martre et de wison atteignaient un chiffre assez élevé, mais les peaux de castors, de lynx, d'hermines, de renards, étaient rares. La Compagnie faisait donc sagement en allant exploiter plus au nord des territoires nouveaux qui eussent encore échappé à la rapacité de l'homme.

Le 16 avril, au matin, le lieutenant Jasper Hobson et son détachement étaient prêts à partir. L'itinéraire avait pu être tracé d'avance sur toute cette partie déjà connue de la contrée qui s'étend entre le lac de l'Esclave et le lac du Grand-Ours, situé au-delà du Cercle polaire. Jasper Hobson devait atteindre le fort Confidence, établi à l'extrémité septentrionale de ce lac. Une station tout indiquée pour y ravitailler son détachement, c'était le fort Entreprise, bâti à deux cents milles dans le nord-ouest, sur les bords du petit lac Snure. A raison de quinze milles par jour, Jasper Hobson comptait y faire halte dès les premiers jours du mois de mai.

A partir de ce point, le détachement devait gagner par le plus court le littoral américain, et se diriger ensuite vers le cap Bathurst. Il avait été parfaitement convenu que, dans un an, le capitaine Craventy enverrait un convoi de ravitaillement à ce cap Bathurst, et que le lieutenant détacherait quelques hommes à la rencontre de ce convoi pour le diriger vers l'endroit où le nouveau fort serait établi. De cette façon, l'avenir de la factorerie était

garanti contre toute chance fâcheuse, et le lieutenant et ses compagnons, ces exilés volontaires, conserveraient encore quelques relations avec leurs semblables.

Dès le matin du 16 avril, les traîneaux, attelés devant la poterne, n'attendaient plus que les voyageurs. Le capitaine Craventy, ayant réuni les hommes qui composaient le détachement, leur adressa quelques sympathiques paroles. Par-dessus toutes choses, il leur recommanda une constante union, au milieu de ces périls qu'ils étaient appelés à braver. La soumission à leurs chefs était une indispensable condition pour le succès de cette entreprise, œuvre d'abnégation et de dévouement. Des hurrahs accueillirent le speech du capitaine. Puis les adieux furent rapidement faits, et chacun se plaça dans le traîneau qui lui avait été désigné d'avance. Jasper Hobson et le sergent Long tenaient la tête. Mrs. Paulina Barnett et Madge les suivaient, Madge maniant avec adresse le long fouet esquimau terminé par une lanière de nerf durci. Thomas Black et l'un des soldats, le Canadien Petersen, formaient le troisième rang de la caravane. Les autres traîneaux défilaient ensuite, occupés par les soldats et les femmes. Le caporal Joliffe et Mrs. Joliffe se tenaient à l'arrière-garde. Suivant les ordres de Jasper Hobson, chaque conducteur devait autant que possible conserver sa place réglementaire et maintenir sa distance de manière à ne provoquer aucune confusion. Et, en effet, le choc de ces traîneaux lancés à toute vitesse aurait pu amener quelque fâcheux accident.

En quittant le fort Reliance, Jasper Hobson prit directement la route du nord-ouest. Il dut franchir d'abord une large rivière qui réunissait le lac de l'Esclave au lac Wolmsley. Mais ce cours d'eau, profondément gelé encore, ne se distinguait pas de l'immense plaine blanche. Un uniforme tapis de neige couvrait toute la contrée, et les traîneaux, enlevés par leurs rapides attelages, volaient sur cette couche durcie.

Le temps était beau, mais encore très-froid. Le soleil, peu élevé au-dessus de l'horizon, décrivait sur le ciel une courbe très-allongée. Ses rayons, brillamment réfléchis par les neiges, donnaient plus de lumière que de chaleur. Très-heureusement, aucun souffle de vent ne troublait l'atmosphère, et ce calme de l'air rendait le froid plus supportable. Cependant la bise, grâce à la vitesse des traîneaux, devait tant soit peu couper la figure de ceux des compagnons du lieutenant Hobson qui n'étaient pas faits aux rudesses d'un climat polaire.

« Cela va bien, dit Jasper Hobson au sergent, immobile près de lui comme s'il se fût tenu au port d'armes, le voyage commence bien. Le ciel est favorable, la température propice, nos attelages

filent comme des trains exprès, et, pour peu que ce beau temps continue, notre traversée s'opérera sans encombre. Qu'en pensez-vous, sergent Long ?

—Ce que vous pensez vous-même, Lieutenant Jasper, répondit le sergent, qui ne pouvait penser autrement que son chef.

—Vous êtes bien décidé comme moi, sergent, reprit Jasper Hobson, à pousser aussi loin que possible notre reconnaissance vers le nord ?

—Il suffira que vous commandiez, mon lieutenant, et j'obéirai.

—Je le sais, sergent, répondit Jasper Hobson, je sais qu'il suffit de vous donner un ordre pour qu'il soit exécuté. Puissent nos hommes comprendre comme vous l'importance de notre mission et se dévouer corps et âme aux intérêts de la Compagnie ! Ah ! sergent Long, je suis sûr que si je vous donnais un ordre impossible.....

—Il n'y a pas d'ordres impossibles, mon lieutenant.

—Quoi ! si je vous ordonnais d'aller au pôle nord !

—J'irais, mon lieutenant.

—Et d'en revenir !..... ajouta Jasper Hobson en souriant.

—J'en reviendrais," répondit sergent Long.

Pendant ce colloque du lieutenant Hobson et de son sergent, Mrs. Paulina Barnett et Madge, elles aussi, échangeaient quelques paroles, lorsqu'une pente plus accentuée du sol retardait un instant la marche du traîneau. Ces deux vaillantes femmes, bien encapuchonnées dans leurs bonnets de loutre et à demi ensevelies sous une épaisse peau d'ours blanc, regardaient cette âpre nature et les blanches silhouettes des hautes glaces qui se profilaient à l'horizon. Le détachement avait déjà laissé derrière lui les collines qui accidentaient la rive septentrionale du lac de l'Esclave, et dont les sommets étaient couronnés de grimaçants squelettes d'arbres. La plaine infinie se déroulait à perte de vue dans une complète uniformité. Quelques oiseaux animaient de leur chant et de leur vol la vaste solitude. Parmi eux on remarquait des troupes de cygnes qui émigraient vers le nord, et dont la blancheur se confondait avec la blancheur des neiges. On ne les distinguait que lorsqu'ils se projetaient sur l'atmosphère grisâtre. Quand ils s'abattaient sur le sol, ils se confondaient avec lui, et l'œil le plus perçant n'aurait pu les reconnaître.

—Quelle étonnante contrée ! disait Mrs. Paulina Barnett. Quelle différence entre ces régions polaires et nos verdoyantes plaines de l'Australie ! Te souviens-tu, ma bonne Madge, quand la chaleur nous accablait sur les bords du golfe de Carpentarie, te rappelles-tu ce ciel impitoyable, sans un nuage, sans une vapeur ?

—Ma fille, répondit Madge, je n'ai point comme toi le don de me souvenir. Tu conserves les impressions, moi, j'oublie les miennes.

—Comment, Madge, s'écria Mrs. Paulina Barnett, tu as oublié les chaleurs tropicales de l'Inde et de l'Australie ? Il ne t'est pas resté dans l'esprit un souvenir de nos tortures, quand l'eau nous manquait au désert, quand les rayons de ce soleil nous brûlaient jusqu'aux os, quand la nuit même n'apportait aucun répit à nos souffrances !

—Non, Paulina, non, répondit Madge, en s'enveloppant plus étroitement dans ses fourrures, non, je ne me souviens plus ! Et comment me rappellerais-je ces souffrances dont tu parles, cette chaleur, ces tortures de la soif, en ce moment surtout où les glaces nous entourent de toutes parts, et quand il me suffit de laisser pendre ma main en dehors de ce traîneau pour ramasser une poignée de neige. Tu me parles de chaleur lorsque nous gelons sous les peaux d'ours qui nous couvrent ! Tu te souviens des rayons brûlants du soleil, quand ce soleil d'avril ne peut même pas fondre les petits glaçons suspendus à nos lèvres ! Non, ma fille, ne me soutiens pas que la chaleur existe quelque part, ne me répète pas que je me sois jamais plainte d'avoir trop chaud, je ne te croirais pas ! ”

Mrs. Paulina Barnett ne put s'empêcher de sourire.

“ Mais, ajouta-t-elle, tu as donc bien froid, ma bonne Madge ?

—Certainement, ma fille, j'ai froid, mais cette température ne me déplaît pas. Au contraire. Ce climat doit être très-sain, et je suis certaine que je me porterai à merveille dans ce bout d'Amérique ! C'est vraiment un beau pays !

—Oui, Madge, un pays admirable, et nous n'avons encore rien vu jusqu'ici des merveilles qu'il renferme ! Mais laisse notre voyage s'accomplir jusqu'aux limites de la mer polaire, laisse l'hiver venir avec ses glaces gigantesques, sa fourrure de neige, ses tempêtes hyperboréennes, ses aurores boréales, ses constellations splendides, sa longue nuit de six mois, et tu comprendras alors combien l'œuvre du Créateur est toujours et partout nouvelle ! ”

Ainsi parlait Mrs. Paulina Barnett, entraînée par sa vive imagination. Dans ces régions perdues, sous un climat implacable, elle ne voulait voir que l'accomplissement des plus beaux phénomènes de la nature. Mais Madge, plus positive, ne se dissimulait ni les dangers d'une expédition vers les continents arctiques, ni les souffrances d'un hivernage, à moins de trente degrés du pôle.

Et, en effet, de plus robustes avaient déjà succombé aux fatigues,

aux privations, aux tortures morales et physiques, sous ces durs climats. Sans doute la mission du lieutenant Jasper Hobson ne devait pas l'entraîner jusqu'aux latitudes les plus élevées du globe. Sans doute il ne s'agissait pas d'atteindre le pôle et de se lancer sur les traces des Parry, des Ross, des Mac Clure, des Kane, des Morton. Mais dès qu'on a franchi le Cercle polaire, les épreuves sont à peu près partout les mêmes et ne s'accroissent pas proportionnellement avec l'élévation des latitudes. Jasper Hobson ne songeait pas à se porter au-dessus de soixante-dixième parallèle ! Soit. Mais qu'on n'oublie pas que Franklin et ses infortunés compagnons sont morts, tués par le froid et la faim, quand ils n'avaient pas même dépassé la soixante-huitième degré de latitude septentrionale !

Dans le traîneau occupé par M. et Mrs. Joliffe, on causait de toute autre chose. Peut-être le caporal avait-il un peu trop arrosé les adieux du départ, car, par extraordinaire, il tenait tête à sa petite femme. Oui ! il lui résistait, ce qui n'arrivait vraiment que dans des circonstances exceptionnelles.

“ Non, mistress Joliffe, disait le caporal, non ! ne craignez rien. Un traîneau n'est pas plus difficile à conduire qu'un poney-chaise, et le diable m'emporte si je ne suis pas capable de diriger un attelage de chiens !

— Je ne conteste pas ton habileté, répondait Mrs. Joliffe. Je t'engage seulement à modérer tes mouvements. Te voilà déjà en tête de la caravane, et j'entends le lieutenant Hobson qui te crie de reprendre ton rang à l'arrière.

— Laissez-le crier, mistress Joliffe, laissez-le crier !... ”

Et le caporal, enveloppant son attelage d'un nouveau coup de fouet, accrut encore la rapidité du traîneau.

“ Prends garde, Joliffe, répétait la petite femme. Pas si vite ! Nous voici sur une pente !

— Une pente ! répondait le caporal. Vous appelez cela une pente, mistress Joliffe ? Mais ça monte, au contraire !

— Je te répète que cela descend !

— Je vous soutiens, moi, que cela monte ! Voyez, voyez comme les chiens tirent ! ”

Quoiqu'en eût l'entêté, les chiens ne tiraient en aucune façon. La déclivité du sol était, au contraire, fort prononcée. Le traîneau filait avec une rapidité vertigineuse, et il se trouvait déjà fort en avant du détachement. Mr. et Mrs. Joliffe tressautaient à chaque instant. Les heurts, provoqués par les inégalités de la couche neigeuse, se multipliaient. Les deux époux, jetés tantôt à droite, tantôt à gauche, se choquant l'un l'autre, étaient secoués horri-

blement. Mais le caporal ne voulait rien entendre, ni les recommandations de sa femme, ni les cris du lieutenant Hobson. Celui-ci, comprenant les dangers de cette course folle, pressait son propre attelage, afin de rejoindre les imprudents, et toute la caravane le suivait dans cette course rapide.

Mais le caporal allait toujours de plus belle! Cette vitesse de son véhicule l'enivrait! Il gesticulait, il criait, il maniait son long fouet comme eût fait un sportsman accompli.

“Remarquable instrument que ce fouet! s'écriait-il, et que les Esquimaux savent manœuvrer avec une habileté sans pareille!

—Mais tu n'es pas un Esquimau, s'écriait Mrs. Joliffe, essayant en vain d'arrêter le bras de son imprudent conducteur.

—Je me suis laissé dire, reprenait le caporal, je me suis laissé dire que ces Esquimaux savent piquer n'importe quel chien de leur attelage à l'endroit qui leur convient. Ils peuvent même du bout de ce nerf durci leur enlever un petit peu de l'oreille, s'ils le jugent convenable. Je vais essayer.....

—N'essaye pas, Joliffe, n'essaye pas! s'écria la petite femme, effrayée au plus haut point.

—Ne craignez rien, mistress Joliffe, ne craignez rien! Je m'y connais! Voilà précisément notre cinquième chien de droite qui fait des siennes! Je vais le corriger!.....”

Mais sans doute le caporal n'était pas encore assez “Esquimau,” ni assez familiarisé avec le maniement de ce fouet dont la longue lanière dépasse de quatre pieds l'avant-train de l'attelage, car le fouet se développa en sifflant, et, revenant en arrière par un contre-coup mal combiné, il s'enroula autour du cou de maître Joliffe lui-même, dont la calotte fourrée s'envola dans l'air. Nul doute que, sans cet épais bonnet, le caporal ne se fût arraché sa propre oreille.

En ce moment, les chiens se jetèrent de côté, le traîneau fut culbuté et le couple précipité dans la neige. Très-heureusement, la couche était épaisse, et les deux époux n'eurent aucun mal. Mais quelle honte pour le caporal! Et de quelle façon le regarda sa petite femme! Et quels reproches lui fit le lieutenant Hobson!

Le traîneau fut relevé, mais on décida que dorénavant les rênes du véhicule, comme celles du ménage, appartiendraient de droit à Mrs. Joliffe. Le caporal, tout penaud, dut se résigner, et la marche du détachement, un instant interrompue, fut reprise aussitôt.

Pendant les quinze jours qui suivirent, aucun incident ne se produisit. Le temps était toujours propice, la température supportable, et le 1er mai le détachement arrivait au fort Entreprise.

(à continuer)

MATHILDE DE CANOSSE.

(suite)

Ce n'est pas tout encore : les récoltes étant impossibles, il en résultait des disettes, des famines, des épidémies ; les hommes, réduits à la dernière extrémité, en venaient à se nourrir de glands comme les animaux immondes, à se repaître de fruits sauvages, de gibier ou de poissons que l'on prenait à la nasse dans les mares ou les fossés. Pour comble de maux, les seigneurs chatelains accablaient de tailles et de corvées les habitants du pays où ils pouvaient dominer. Ils les obligeaient à défrayer leurs tables des produits que ces infortunés arrachaient à leur chasse ou à leur pêche ; ils les forçaient à charrier des fardeaux, à porter des messages dans les pays lointains, à leur fournir des troupes pour la guerre, à élever les murailles et les tours de leurs habitations féodales, en les réduisant enfin aux fonctions de bête de somme et prélevant tant sur leurs personnes que sur leurs biens des impôts exorbitants.

Il était bien impossible qu'avec une existence aussi sauvage les beaux-arts fussent cultivés. Aussi ne s'occupait-on ni de sculpture, ni de peinture, ni d'orfèvrerie, ni de l'art de tisser les étoffes, de fondre et travailler les métaux, ni de la statuaire ; tout était grossier et d'un rude travail ; les usages de la vie civile et policée demeuraient inconnus : la vertu, la générosité, la justice, consistaient en un casque solide, un haubert à l'épreuve, une épée affilée, une lourde hache d'armes, une forte lance, un bras nerveux, des épaules larges, une poitrine haute et bien dégagée. Quant aux lettres et aux sciences, elles étaient méprisées à ce point que seigneurs, princes et rois tiraient vanité de ne savoir ni lire ni écrire. Aussi, pour signer leurs lettres, leurs lois ou leurs ordonnances, se servaient-ils d'un sceau sur lequel leur nom était gravé ; on noir-

cissait avec de l'encre ou de la fumée cet étrange instrument et ils l'imprimaient au bas de leurs décrets. Les cathédrales et les curies avaient cependant des notaires ou tabellions qui étaient chargés de rédiger les actes tant publics que privés ; mais ils se servaient d'un latin si barbare et tellement rempli de solécismes qu'il est impossible de les lire aujourd'hui sans rire.

Le clergé séculier avait aussi sa part dans cette ignorance générale. La plupart des prêtres savaient à peine lire leurs livres de chœur et la messe ; on les regardait comme des puits de science lorsque, par hasard, ils savaient signer leur nom. Pour recevoir les ordres sacrés, il suffisait de savoir par cœur le symbole dit de saint Athanase. A cela se bornaient toutes les études théologiques. La lumière des sciences et des lettres divines et humaines ne brillait plus que dans les cloîtres de Saint-Benoit, d'où l'on tirait les papes, les évêques, les prélats de la sainte Eglise. Du reste, disons-le en passant, si le monachisme n'avait entrete nu la céleste étincelle, du flambeau de la science, le siècle présent serait peut-être plus ignorant et plus grossier que celui dont nous parlons. D'ailleurs, dans ces temps barbares, la foi était vive, nulle hérésie ne troublait la chrétienté d'occident qu'une même croyance religieuse maintenait dans la soumission et le respect : on s'attendait à voir finir le monde en l'an 1000, le ciel et la terre devaient rentrer dans le néant et Jésus-Christ apparaître dans les nues pour juger les vivants et les morts. De sorte que, plongés dans les ténèbres d'une ignorance aussi crasse, les hommes s'abandonnaient à l'indolence et au découragement ; ils ne s'inquiétaient de rien, ne prenaient plus la peine de sortir de leur misère, de cultiver la terre, de diriger le cours des fleuves, de dessécher les marais, et de réparer les églises et leurs habitations.

Lorsqu'on pense à cette époque malheureuse, on se croit le jouet d'un songe. On dirait volontiers qu'il en était alors du monde physique comme du monde intellectuel et que la nature était plongée dans des ténèbres matérielles. Le soleil, il semble, ne luisait pas comme de nos jours, la lune voilait son disque argenté, et les étoiles ne scintillaient pas dans la voûte des cieux : les eaux des fleuves devaient être noires, celles des lacs rouges comme du sang, la mer trouble et bourbeuse ; l'herbe dut revêtir une teinte de rouille et les fruits et les fleurs un coloris sombre et maladif. C'est ainsi que l'homme raisonne, quand il s'abandonne à son imagination ; il associe volontiers la clarté intérieure de l'esprit à la clarté extérieure du jour. C'est ainsi que lorsqu'il se représente les siècles peu éclairés du moyen-âge, il se laisserait aller à croire que le monde extérieur était aussi plongé dans les ténèbres ; tandis

que de nos jours, époque qu'il regarde comme brillamment illuminée par le flambeau des sciences et des arts, il est prêt à déclarer que le soleil qui l'éclaire est bien autrement chaud et éblouissant que celui du Xe siècle. Quelle erreur est la sienne ! Nous pensons, tout au contraire, que si l'ignorance régnait dans les siècles de barbarie, et nous en convenons, la nature du moins jouissait de tous ses droits. C'est de nos jours que l'on voit dominer la fausse science, erreur plus dangereuse mille fois que l'ignorance ; c'est de nos jours que l'art remplace la nature, l'art corrupteur de toute simplicité, l'art qui dénature et flétrit tout ce qu'il touche. Si l'on veut la retrouver, cette sainte nature, il faut l'aller chercher vierge et chaste dans ces siècles austères, car dans le nôtre elle fuit devant cette société artificielle qui a eu le triste talent de corrompre toutes les lois naturelles, domestiques, civiles, société d'autant plus corrodée par le poison de l'incrédulité, que l'ignorance qui l'enveloppe est plus épaisse et plus honteuse. Mais nous nous laissons emporter à traiter un sujet qui pourrait fournir matière à plusieurs volumes. C'est que nous aussi nous haïssons les ténèbres, nous aussi nous aimons la lumière ; seulement, nous la voulons véritable et pure, nous la voulons telle qu'elle est en effet, c'est-à-dire guidant l'intelligence vers le vrai, le cœur vers le bien, tout l'homme vers la paix et le bonheur.

Cependant, pour nous reposer un peu du spectacle que nous offre le Xe siècle, retournons à Canosse, à Canosse d'où jaillirent les premières étincelles de cette civilisation qui devait sauver la malheureuse Italie et l'illustrer à jamais. Le duc Azzo s'était plu à attirer dans son château la fleur de la noblesse du temps : le plus bel ornement de sa cour était la douce Hildegarde, son épouse, princesse douée de toutes les grâces et de toutes les vertus, femme à l'esprit cultivé, à l'âme pieuse, au jugement sain et droit (1). C'est d'après le conseil d'Hildegarde qu'Azzo éleva sur les rives du Pô le monastère si fameux de Bressello qu'il enrichit de nombreux revenus. Il voulait que les religieux enseignassent aux habitants à construire des demeures saines et commodes, à défricher les terres, dessécher les marais, à élever des digues aux endroits où ce fleuve fait le coude et peut, à l'époque des grandes eaux, et sur un espace de terrain considérable, submerger les bourgs et les campagnes. Hildegarde et Azzo eurent deux fils. Le premier, nommé Tédaldo, succéda à son père ; le second devint évêque de Brescia, sous le nom de Godefroid qu'il sut illustrer.

(1) Donizone, III.

Remarquable entre tous les princes italiens de son temps, Tedaldo, par son courage et sa prudence, sut augmenter considérablement l'héritage que lui avait laissé son père. Il se rendit respectable et cher aux monarques de France et d'Allemagne, et son zèle pour le Saint Siège fut si grand, que les papes lui donnèrent pour récompense le fief de Ferrare. A tant de générosité et de valeur ce prince joignit tant de piété qu'il fonda, entre le Pô et la Lirone, la célèbre abbaye de Saint-Benoit qui donna le jour à tant de saints et doctes personnages. Par la suite, la noble Mathilde conçut pour ce lieu vénérable une si grande affection qu'elle choisit l'église pour sa sépulture. Ses dépouilles mortelles y reposèrent pendant cinq siècles, jusqu'à ce que le pape Urbain VIII les eût fait en grande pompe transporter au Vatican, où elles sont déposées au milieu des cendres des souverains pontifes auprès de l'autel de Saint-Pierre. Et ce fut justice, car si elle s'était toujours montrée fille soumise du Saint Siège, et sa protectrice courageuse, elle se montra encore la plus magnifique de ses bienfaitrices, en lui faisant don de tout le patrimoine dont elle était maîtresse. Elle devait à Tedaldo, son aïeul, l'affection profonde qu'elle portait à la tiare et dont elle ne se départit jamais.

Tedaldo eut pour femme la gracieuse Guillia ; (1) ses fils, trois illustres princes, furent Tedaldo, Boniface et Conrad. Ce dernier, après avoir fait des prodiges de valeur contre tous les hauts barons de la Lombardie réunis à la bataille de Coviolo auprès de Reggio, alla, bien que vainqueur, mourir dans cette dernière ville, des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans la mêlée. Il fut amèrement pleuré par ses deux frères. Tedaldo se consacra au service de Dieu, se distingua par ses vertus pastorales et particulièrement par la pureté toute céleste dont il embellit son âme et sa personne. En voici un trait remarquable.

A la malheureuse époque où prévalaient l'ignorance et la barbarie, une grande partie du clergé avait foulé aux pieds les lois de la continence et de la mansuétude. Vainement l'Eglise s'efforçait-elle de ramener dans la bonne voie des prêtres qui revêtaient plus volontiers la cuirasse que la chape, et maniaient mieux l'épée que le crucifix : les malheureux oubliaient jusqu'à la précieuse vertu qui rend l'homme si cher à l'Agneau de Dieu. Or, il advint que le noble et chaste Tedaldo, devenu évêque d'Arezzo, tomba dans une maladie grave ; sa vie dépendait de la promptitude des secours à apporter. Les médecins, aveuglés par un excès de zèle, en vin-

(1) Donizone, IV.

rent à décider que mettant de côté ses vœux sacerdotaux, le jeune prélat devait songer à se marier. Le saint évêque frémit d'indignation à cette décision grossière et impie, mais feignant de s'y soumettre :

—Hé bien ! dit-il gaiement, voyons qui vous avez à me proposer pour épouse ?

Et cependant il faisait apporter tout auprès de son lit un brasier de charbons ardents. En un instant, les tentures menacèrent de prendre feu.

Hé quoi, reprit-il alors en s'adressant aux médecins déconcertés, vous craignez d'exposer mon corps à ces flammes légères, et vous n'hésitez pas à exposer mon âme à celles de l'enfer, aux tourments de la géhenne ? Et cela, non pour quelques instants, mais pour l'éternité ; et cela, non pour quelques charbons allumés, mais pour les feux éternels qu'alluma la justice de Dieu. Arrière, malheureux ! L'oint du Seigneur demeurera chaste : sa main faite pour toucher le Verbe de Dieu, ne sera pas profanée par une union terrestre. Laissez-moi mourir, pourvu que je reste sans tache ; laissez-moi mourir, pourvu que je sois fidèle à mon vœu ; laissez-moi mourir, afin d'aller m'unir éternellement à l'éternel amour.

A ce discours si vigoureux et si chrétien, les médecins demeurèrent muets et confondus devant le digne prélat. Une pareille conduite doit nous encourager, sinon à mépriser, du moins à surveiller les médecins modernes, quand nous en voyons, à cette époque grossière, abuser traitreusement de leur art salutaire et en faire un instrument de corruption. Hélas ! de nos jours, la médecine n'est employée trop souvent par bien des gens que comme moyen systématique de corruption, chose fort rare au temps passé. Que de fois la candide jeunesse n'est-elle pas devenue la victime de ces charlatans homicides, qui ne se font aucun scrupule de flétrir et ruiner la plus belle des vertus, celle qui brille aux yeux de Dieu d'un éclat plus vif que l'astre du jour. O pères de famille, vous cherchez pour vos enfants les aliments les plus sains, les potions les plus salutaires, les remèdes les plus efficaces, et vous ne songez pas à choisir vos médecins parmi les plus hommes de bien ! L'art, sans la conscience, peut bien guérir le corps sans doute, mais il peut, au même instant, devenir un poison mortel pour l'âme innocente et pure du votre enfant, songez-y bien !

Cependant le jeune Evêque ne tarda pas à se rétablir. Sa convalescence fut hâtée par les douces influences de la musique : il fut redevable de ce bienfait à l'un de ses amis les plus chers, à

Guido (1) moine de Pomposa, restaurateur de la véritable musique d'église par la découverte qu'on lui doit des clefs, des tons et d'une note. C'était dans les leçons et les exemples d'Hildegarde, son aïeule, et de Guilla, sa mère, toutes deux femmes d'une haute piété et d'un esprit non moins élevé, que Tedaldo, né au château de Canosse, avait puisé les principes de vertu, de générosité et de courtoisie, qu'il propagea si largement au cœur de la Toscane. Son exemple eut aussi une forte influence sur l'âme déjà si noble de la comtesse Mathilde, sa nièce, qui, entre toutes les princesses de son époque, se rendit fameuse par la droiture de son cœur et la magnanimité et l'élévation de ses sentiments.

Mais Canosse, où Boniface reçut le jour de la belle et valeureuse Guilla, ne fut jamais plus brillant et plus magnifique qu'au temps de ce noble et généreux prince, le premier et le plus puissant des ducs italiens. Il agrandit cette résidence, l'orna somptueusement et en fit la plus forte citadelle de ses domaines. Et tandis que Mantoue n'était plus qu'une grosse bourgade resserrée entre son lac et le Pô, dépourvue de murs, de boulevards et de tours, n'ayant pour toute défense qu'un fossé et une misérable palissade (2); la superbe Canosse, devenue métropole et séjour de Boniface et de sa cour, grandissait chaque jour, et, du haut de ses rochers, regardait dédaigneusement les vastes plaines de l'Italie se développer sous ses pieds, et les plus nobles cités de cette antique terre s'incliner devant elle, depuis Bologne jusqu'à Verone et de Plaisance à Ferrare. Toute la Toscane, une partie de la Ligurie, l'Ombrie, le pays de Piceno lui rendaient hommage, et son influence formidable s'étendait jusqu'aux gorges de la montagne Ciminia et jusqu'à Viterbe. Avant et depuis la mort de Tedaldo, de fiers barons, de hauts et puissants seigneurs avaient juré foi et fidélité à Boniface, des rois et des empereurs même avaient recherché son alliance et traitaient avec lui d'égal à égal; néanmoins ce prince, exemple de modération, ne voulut jamais prendre d'autre titre que celui de marquis, titre que conserve encore aujourd'hui dans Vérone l'illustre famille de Canosse, qui semble, avec la noblesse de ses ancêtres, avoir hérité si parfaitement de leur haute piété et de leur courtoisie. De même que l'illustre Boniface recevait dans son château des empereurs et des rois, de même le marquis actuel

(1) Gui d'Arezzo, religieux de l'abbaye de Pomposa, trouva le si la septième note de la gamme. On voit encore à Arezzo, sa ville natale, l'emplacement de sa demeure: une *portée* gigantesque de musique, ornée d'une clef et d'un énorme si, indique l'endroit où s'élevait la cellule du célèbre musicien.

(2) Donizoue, XVI.

Boniface de Canosse a reçu, dans son admirable palais de Vérone, les plus puissants monarques de l'Europe.

Ce palais, chef-d'œuvre de la plus habile architecte du XVI^e siècle, de Sammicheli, baigne dans l'Adige, qui coule rapide et profond à ses pieds, les arcs-boutants de ses terrasses délicieuses, du haut desquelles on découvre les sinuosités du fleuve, les campagnes verdoyantes, les jardins fleuris qui entourent et parfument les riantes villas des collines de Saint-Léonard ; puis, dans le lointain, à une grande distance, les cimes bleuâtres des fières Alpes qui se confondent avec l'azur du ciel. Des salles immenses, des lambris dorés, des tableaux de prix, des galeries sans fin, font croire au voyageur qu'il entre dans une résidence royale plutôt que dans celle d'un particulier. Les trois plus grands empereurs de notre siècle s'y sont arrêtés : Napoléon le Conquérant, François I^{er} d'Autriche, et le Czar Alexandre II, autocrate de toutes les Russies. Ce dernier avait une telle affection pour ce délicieux séjour, que souvent il interrompait son repas commencé dans l'intérieur du palais, pour aller l'achever sur l'une des terrasses. Il demeurait debout, son assiette à la main, et, tout en mangeant, rassasiait ses yeux des magnifiques points de vue qui s'offrent, si gracieux et si variés, du haut de ce belvédère. Accueillis avec tant de courtoisie, et de magnificence, les trois empereurs ont conservé au marquis Boniface la plus affectueuse bienveillance ; de nos jours encore, le jeune souverain qui règne sur l'Autriche, honore la vieillesse du vénérable gentilhomme, l'un des plus nobles représentants de l'antique noblesse italienne. (1)

Pour revenir au généreux Boniface, fils de Tedaldo I^{er}, il trouva dans la chambre de son père douze sacs faits de peau de cerf, lesquels étaient remplis d'or. Ce trésor fut employé à embellir et fortifier la place de Canosse, à donner l'hospitalité aux princes qui venaient lui rendre visite, à agrandir ses palais, ses parcs, ses arsenaux, ses fauconneries, ses villas, les châteaux qu'il possédait dans les environs. Il fortifia puissamment et orna tout ensemble les citadelles inexpugnables de Bianello, de Rossena, et de Nogara qui domine Vérone, et de Sorbara qui protège Modène. Personne n'égala sa libéralité et personne mieux que lui ne sût, dans ces temps grossiers, favoriser les arts et favoriser les savants, qu'il attira à grands frais à sa cour, pour communiquer leurs lumières

(1) Des auteurs graves affirment que la famille actuelle des marquis de Canosse descend en ligne directe du puissant Azzo, père de Tedaldo, aïeul de Boniface et bisaïeul de la célèbre comtesse Mathilde. Cette famille possède encore de grands biens dans le pays mantouan et dans le territoire de Vérone. Les chevaux noirs et de haute taille que l'on tire de ces contrées sont très estimés.

et leurs sciences à sa fille, la jeune Mathilde, qui avait pour mère Béatrix de France, héritière de Frédéric, duc de Lotharingie et petite nièce du roi Hugues-Capet.

Mais Boniface ne se distingua pas entre tous les princes chrétiens uniquement par sa magnificence et sa loyauté ; il se fit aussi admirer pour son courage et sa valeur sans égale en Italie. Il dépassait de toute la tête les guerriers de la plus haute taille, et les laissait encore loin derrière lui pour la vigueur et l'audace dans le combat (1). Il le prouva lors de l'assaut qui fut donné à la ville de Parme, le 25 décembre 1037, par l'empereur Conrad. Ce prince ayant été repoussé dans une sortie qu'avaient faite contre lui les Parmesans révoltés, appela le redoutable marquis à son secours. Boniface s'avança à la tête de ses troupes, livra bataille aux rebelles, les mit en déroute par des prodiges de valeur, et les poursuivit de si près, qu'il entra avec les fuyards, lui vainqueur, dans la ville, et les soumit de nouveau au pouvoir de Conrad.

Les exploits qu'il fit en Bourgogne ne furent pas moins brillants : il s'agissait de contraindre la ville de Morat à rentrer sous l'obéissance du même prince. Conrad avait établi son armée au pied des murs de cette place inexpugnable : plusieurs assauts avaient été donnés, mais en vain, car les Bourguignons se défendaient vigoureusement. L'empereur ressentait un si violent dépit de l'inutilité de ses efforts, qu'il eût mieux aimé succomber dans la mêlée que de voir ses sujets rebelles lui tenir tête avec autant d'audace. Abandonnant donc tout espoir de vaincre, il envoya prier Boniface de venir à son aide à la tête de ses Lombards, celui-ci s'empressa d'accourir. Toutefois il ne voulut pas entrer au camp impérial avec ses troupes ; il les tint à l'écart, et dit à l'empereur : " Sire, si vous voulez que je réussisse dans l'entreprise, éloignez-vous d'ici, vous et vôtres, et retirez-vous derrière la rivière de la Sorine. Je me charge de réduire la ville avec mes gens." Conrad crut à ces paroles et s'éloigna.

Alors le marquis partagea et disposa ses troupes en cohortes et les anima au combat. A la vue de l'empereur qui levait le camp et s'éloignait de leurs murailles, les Bourguignons, ivres de joie, sortirent des remparts pour furrager, mais apercevant le marquis de Canosse et ses Lombards, ils se flattèrent de pouvoir les entourer et s'approprier leurs dépouilles. Ils engagèrent l'action aussitôt et dans le plus grand désordre. Boniface, hâtant encore le combat, fit sonner les trompettes, et tout son camp fut en un moment sous

(1) Donizone, VII.

les armes. Il attaqua les Bourguignons en tête et en flanc tout à la fois et si impétueusement qu'ils ne purent résister au choc et furent à l'instant mis en déroute. Le terrible chevalier frappait sans relâche : il brisait les morions, trouait les cuirasses, fendait les boucliers, renversait les cavaliers. Dans cet effroyable choc des deux armées, les Bourguignons foulés aux pieds des chevaux, écrasés par les dards et les traits, poursuivis à coups d'épée et de lance, cédèrent à la peur et tournèrent le dos pour chercher un abri sous les murs. Boniface s'attacha à leurs pas et pénétra avec eux jusque dans la ville dont il s'empara et qu'il abandonna à ses soldats, après avoir fait arborer sur toutes les tours l'étendard de Camera. Il envoya ensuite les clefs des portes à Conrad, qui rentra triomphant dans Morat, tandis que le marquis reprenait tranquillement le chemin de l'Italie et revenait s'établir au milieu de sa chère Canosse où il vécut encore de longues années comme le plus riche, le plus puissant prince de l'Occident et respecté des souverains eux-mêmes.

Après la mort de Boniface, Beatrix, sa compagne, femme d'un génie élevé et de haute prudence, gouverna les états de sa fille Mathilde, et les porta à un si haut degré de prospérité qu'elle put soutenir de longues et sanglantes guerres contre Henri IV, empereur d'Allemagne, qui avait osé attaquer le pape Alexandre II et susciter contre lui l'antipape Cadolaus. Béatrix prit elle-même le commandement de ses armées, se fit suivre en tous lieux de sa fille Mathilde qui, armée de toutes pièces, et montée sur un coursier fougueux, ne craignit pas de s'attaquer aux barons lombards, fauteurs de l'antipape, les vainquit souvent, et, à leur confusion, les força à demander grâce sous son épée ou sa hache d'armes. Mais lorsque la paix avait ramené les deux princesses dans leur château de Canosse, on voyait reflourir cet heureux séjour. De toutes les contrées de l'Italie accouraient princes et gentilshommes dont la magnificence augmentait l'éclat de cette brillante cour, tandis que la fleur des prélats de la sainte Eglise l'ornait encore davantage par leur piété et la sagesse de leurs conseils. Cependant, après avoir accompli ses illustres desseins, la duchesse Béatrix était morte à Pise : elle fut ensevelie en grande pompe, laissant à Mathilde, avec ses vastes domaines, un trésor plus précieux encore, celui de ses vertus, de sa piété, de son dévouement à l'Eglise, de son filial attachement au Souverain Pontife, Vicaire du Christ, et de cet amour immense de justice qui plus tard fit de cette princesse la femme la plus célèbre dont s'honore l'Italie.

La digression que nous venons de faire, n'était pas inutile. Elle présente un tableau abrégé de la barbarie, de l'ignorance et

de la grossièreté qui régnaient aux siècles qui précédèrent la naissance de Mathilde. Nous avons vu comment les premiers germes de la civilisation italienne se manifestèrent dans la maison de Canosse sous la domination d'Azzo. Ces germes produisirent quelques fleurs sous Tedaldo, et Boniface eut la gloire de les multiplier encore. Le sage gouvernement de Béatrix fit éclore quelques fruits, et Mathilde put enfin se vanter d'avoir amené à leur maturité ces moissons d'intelligences élevées et de génies sans pareils qui firent de l'Italie du VIII^e siècle la première des nations, pour la sagesse, la vaillance et la civilisation.

C'est à Canosse que se leva l'aurore de la courtoisie italienne, courtoisie qui devait, comme un autre soleil, disperser les ténèbres de la barbarie d'Occident et illuminer l'Europe de cet éclat dont elle rayonne encore de nos jours. On peut dire avec raison que Canosse fut, pour l'an mil, l'heureux berceau de la politesse et des bonnes manières, l'abri des hommes vertueux que poursuivaient les tyrans de l'Italie, le refuge magnifique des beaux-arts au sortir de leur antique rudesse, l'école où les princes étrangers venaient, sous les yeux de la comtesse Mathilde et à sa cour, se former aux nobles usages de la chevalerie, aux discours choisis, à l'exercice des vertus, aux études sérieuses, aux coutumes polies, à tout ce qui peut faire le charme de la vie, à la facilité du caractère, à la civilité, à la bienveillance, enfin à tout ce qui orne, agrandit l'esprit et le cœur en les élevant aux plus nobles et aux plus saintes entreprises. Bref, la cour de Mathilde était le miroir de toutes les vertus, la palestra de la piété la plus héroïque, de la fermeté, de la constance chrétienne à vénérer et défendre l'Eglise dépouillée, humiliée, opprimée par le plus cruel persécuteur qui se fût jamais élevé contre elle.

A l'époque où s'ouvre notre récit, le saint pape Grégoire VII venait de quitter Rome, pour traverser la Lombardie et les Alpes et se rendre à Augsbourg, où devait se réunir à la Chandeleur, la diète des princes allemands. Ils étaient convoqués à l'effet de discuter, en présence de Sa Sainteté et de toute l'Allemagne, représentée par ses mandataires, la cause de l'empereur Henri IV, rebelle à l'Eglise et tyran de ses sujets. Lorsque la noblesse italienne apprit que le pape s'était mis en voyage, elle se piqua d'émulation et ses principaux membres invitèrent le pontife à daigner s'arrêter dans ceux de leurs châteaux qui se trouvaient sur son passage et à y prendre ses logements. La comtesse Mathilde se signala encore entre tous dans cette occasion. Elle envoya à sa rencontre quantité de ses barons feudataires, pour saluer le St. Père en son nom, aussitôt qu'il fut entré en Toscane. Il trouva

aux frontières un corps de chevaliers qui étaient chargés, de la part de leur souveraine, de lui servir d'escorte d'honneur et de défense au besoin jusqu'aux murs de Canosse.

Aussitôt que l'on eut appris le projet du pape de séjourner chez la comtesse, on vit, malgré les rigueurs de la saison, les neiges qui obstruaient les gorges des montagnes, les routes couvertes de glaces et rompues, les plus grands seigneurs de Bourgogne, de France et d'Italie accourir à Canosse, pour baiser les pieds du Pontife, et recevoir sa bénédiction (1). On remarquait dans leurs rangs Azzo d'Este, marquis de Ferrare, Hugues, abbé de Cluny, et Adelaïde de Suse qu'accompagnait le comte Amédée de Maurienne, son fils (2).

La marquise de Suse rehaussait grandement par sa présence l'éclat de la cour de Canosse. C'était une des plus illustres princesses de l'Italie ; et c'est grâce à l'immense héritage que la maison de Savoie fit de ses domaines, que cette famille dut la prépondérance dont elle commença à jouir en deça des Alpes. Mathilde s'empressa d'accueillir la noble visiteuse, ainsi que les autres gentilshommes qui se rendaient à sa cour, pour admirer l'esprit et le génie de ces deux femmes remarquables, l'orgueil de l'Italie. La splendeur de cette assemblée était si grande qu'elle égalait les pompes des plus riches monarques de la chrétienté, et les surpassait de beaucoup en ce qui touchait à la distinction de l'esprit, l'élégance des manières, la délicatesse des discours, les découvertes artistiques et même scientifiques, tandis que sur le reste de l'Europe et surtout au delà des monts s'étendaient encore les ténèbres d'une demi-barbarie. Parmi les divertissements offerts aux illustres hôtes, la chasse au faucon fut l'un des plus goûtés. Les plus nobles dames y prirent part elles-mêmes : on les voyait, montées sur de rapides coursiers, voler sur les rives des lacs, des étangs, des rivières, lieux que fréquentent volontiers les grues, les oies sauvages, les hérons et les autres oiseaux aquatiques.

Ce jour-là, les bords de l'Enza fournirent une chasse abondante. Les quatre fauconniers Gunzone, Marculfe, Vidbode et Goldasto furent comblés de louanges, de la part de la comtesse Mathilde, de marquise de Suse et des autres seigneurs. Tous étaient heureux de leur journée, et, en venant déposer aux genoux des deux princesses les fruits de leur adresse, chacun d'eux avait à conter les exploits de leurs faucons, leurs manières d'attaquer leur proie, les ruses de celle-ci pour s'échapper, et le triomphe du noble oiseau.

(1) Donizone, 1. II.

(2) Muratori, notes sur Donizone.

Toutefois la plus heureuse et la plus adroite, celle qui eut l'honneur de la journée fut la belle et modeste Yolande. Toujours accompagnée du vieux Gunzone, elle lâchait son épervier avec tant d'à-propos qu'il ne manquait jamais de lui rapporter quelque proie sur le garot du blanc genêt d'Espagne qu'elle montait. Aussi put-elle, ce jour-là, venir offrir à la comtesse deux hérons, trois vanneaux, une oie sauvage, une aigrette, un cygne et cinq jeunes canards. Tout le monde admira l'adresse de la jeune fille et la proclama la plus habile chasseresse de la journée. Cependant les jeunes seigneurs se demandaient l'un à l'autre quelle était cette charmante personne si timide et si modeste. Un jeune prince allemand se fit remarquer entre tous par les signes d'admiration non équivoques qu'il laissa échapper à la vue de ses exploits.

Yolande portait une cote-hardie (1) de velours amaranthe à ligne d'or, fermée au corsage par des boutons de perles ; elle était coiffée d'un bicoquet en satin incarnat à lames d'argent, surmonté d'une longue plume blanche qui retombait ondoyante sur l'épaule. En revenant de la chasse, elle suivait la comtesse Mathilde : à sa gauche caracolait le marquis de Ceva, à sa droite le jeune allemand dont nous parlons plus haut et qui osait à peine lui adresser la parole, tant il était absorbé dans l'admiration qu'elle inspirait.

III.—YOLANDE DE GRONINGUE.

La nuit de la Sainte-Lucie de décembre, la comtesse, après avoir fait, selon l'usage du temps, de riches et nombreux présents tant aux chevaliers de sa cour qu'aux gentilshommes et aux seigneurs étrangers, qui étaient accourus de France, de Bourgogne, d'Angleterre, de Lombardie et de Toscane, dans ses Etats, à l'occasion de la prochaine arrivée du Pape, les avait laissés dans les grandes salles du château, occupés à abrèger, par les jeux et les joyeux propos, la longueur des soirées d'hiver. A la même heure et dans la partie du palais qui donnait sur les cours intérieures, se réunissaient les demoiselles des deux princesses, et elles aussi raccourcissaient la veillée par des danses, des chants qu'animaient le son des instruments et une aimable conversation. Mathilde et Adélaïde de Suse, retirées dans un salon écarté, s'entretenaient de la position cruelle à laquelle l'empereur s'était réduit lui-même par ses perfidies envers l'Eglise, et sa cruauté envers les Saxons et les autres

(1) Jupe longue que les châtelaines du moyen âge portaient pour monter à cheval.

provinces de l'empire qu'il opprimait sans pitié. Aussi les électeurs et les princes allemands, réunis à Oppenheim, avaient-ils signifié à Henri IV que si, au bout d'une année, il ne s'était soumis à l'Eglise de Dieu, et s'il n'avait juré de gouverner la Germanie avec humanité et justice, ils le déposeraient et feraient choix d'un autre empereur. Entretemps, ils avaient supplié le Pape de vouloir bien se rendre à Augsbourg, vers l'époque de la Chandeleur, pour entendre en personne les justes plaintes d'une nation opprimée, et, dans sa haute sagesse, prononcer une sentence qui serait sans appel.

Tandis que les deux princesses se plaisaient à s'entretenir de la sainteté et de la constance de Grégoire qui, par l'amour seul du bien n'hésitait pas à entreprendre un long et pénible voyage dans une saison aussi rigoureuse et malgré sa mauvaise santé, ruinée plus encore par les inquiétudes et les soucis que par l'âge, le son mélancolique d'un instrument, placé sans doute dans une pièce voisine, attira leur attention. Le lieu où elles se trouvaient était le plus reculé et le plus isolé du palais, et, par conséquent, fort éloigné des salles où les jeunes seigneurs et les courtisans se livraient aux éclats d'une bruyante gaité. Les deux amies suspendirent leur entretien et prêtèrent l'oreille à l'harmonie qui éveillait ainsi le calme de la nuit. Une main légère et délicate effleurait les cordes graves d'une harpe, dont les sons doux et plaintifs accompagnaient un chant d'une tristesse indicible; la voix pure, argentine, tremblante descendait jusqu'aux notes les plus mélancoliques et leur donnait une expression émue et douloureuse qui pénétrait l'âme et l'inondait de compassion et de larmes.

Hélas ! que de douleurs
Ont flétri mon enfance !
De l'exil, de l'absence
Que je sens les rigueurs !

Cher Magdebourg, adieu ;
Ton fier donjon se mire
Dans l'Elbe qui soupire
En fuyant ce beau lieu !

Je ne verrai plus ;
Tout le dit, tout me crie :
Pour toi, plus de patrie....
O regrets superflus !....

Dès mon triste printemps
Au malheur condamnée,
Je suis infortunée,
Et je n'ai pas vingt ans !

A l'ombre de tes murs,
Que je serais heureuse !
Ton ciel bleu, tes flots purs
Me feraient radieuse.

Oublions désormais
Et Groningue et son golfe :
La fille de Pandolfe
Ne les verra jamais.

Et les dernières vibrations de la harpe semblèrent, sous les doigts de la chanteuse, répéter tristement : jamais, jamais !

A ces dernières paroles, qui se perdirent dans un soupir tout parfumé de cette piété et de cette résignation d'une âme qui a mis sa douleur et son espoir en Dieu seul, la marquise Adélaïde se sentit attendrie jusqu'aux larmes, et se tournant vers sa compagne :

—Mon amie, dit-elle, qui donc chante là avec tant de grâce et de sentiment ?...

—C'est ma chère Yolande, répondit Mathilde.

Eh quoi ! cette belle personne qui, l'autre jour, se montra si adroite à la chasse au faucon ? Elle me paraît avoir été bien favorisée de la nature, car outre la bonne grâce et l'élégance de ses manières, elle montre une modestie qui en double le prix, en les couvrant d'un air de timidité et de réserve plein de charme. Les demoiselles de ma suite s'y sont laissé prendre et ne parlent que d'elle ; à les entendre, cette jeune fille serait la plus accomplie de toutes celles de votre cour, qui cependant en renferme un si grand nombre, et de si parfaites. A vrai dire, je suis moi-même sous le charme, car de la tribune de votre chapelle, j'admire la piété et la ferveur de votre belle Yolande : croiriez-vous que son attitude et son extérieur m'excitent à la dévotion ? Le marquis de Saluces et le comte de Raconigi ont souvent parlé d'elle à l'Evêque de Reggio, à celui de Modène et au comte de Parme, mais aucun d'eux n'a pu satisfaire leur curiosité. Ils se sont bornés à répondre qu'ils l'avaient amenée de Mantoue et se sont tus sur le reste : ils conviennent cependant d'une chose, c'est qu'à en juger par la dignité et la distinction de son extérieur, elle doit être de haute naissance. Dites-moi, je vous prie, est-elle italienne ou est-elle née dans vos possessions de Lotharingie ?

—Non, chère Adélaïde. Yolande est de la haute Allemagne, mais je tais son origine pour des motifs sérieux que je puis cependant confier à votre prudence. Ma pauvre Yolande est de haut lignage : son père se nomme le comte de Groningue, et sa mère est fille du Landgrave de Hesse, femme de grand cœur et dévouée à son mari au-delà de ce qu'on peut imaginer. Le comte Pandolfe, homme prudent et sage, gouvernait ses Etats avec douceur et justice, son peuple vivait en paix lorsque se levèrent les tristes jours de l'antipape Cadolaüs, suscité sans doute par l'enfer, comme un brandon de discorde, allumé au sein de l'Eglise de Dieu pour la troubler et la ruiner de fond en comble. Pandolfe, en prince véritablement catholique, embrassa le parti de la justice, c'est-à-dire celui du pape Alexandre II, de sainte mémoire, et tous ses sujets suivirent son exemple. Cette conduite était d'autant plus digne de louange que l'attachement à la chaire de St. Pierre n'était pas une vertu commune et que plusieurs hauts barons de l'Allemagne avaient embrassé la cause de l'antipape, pour se concilier les bonnes grâces du jeune empereur.

“ Le marquis de Brandebourg, homme tout dévoué au parti impérial, fit savoir au comte qu'il eût à quitter les intérêts du pape

Alexandre II. pour épouser ceux de Cadolaüs. Pandolfe s'y refusa et le Brandebourgeois marcha aussitôt contre lui à la tête de fortes troupes d'infanterie et de cavalerie. Le noble comte, réunissant toutes ses forces, voulut lui épargner la moitié du chemin : il traversa l'Elbe et alla chercher son ennemi jusques à Camink, afin d'engager l'action sur le territoire même de son adversaire. Le combat fut vif. Pandolfe, s'élançant au milieu des cavaliers brandebourgeois, les mit en déroute, et la victoire semblait déjà se déclarer pour lui, lorsque le comte de Dessau, sorti à l'improviste d'une embuscade, le prend en flanc et coupe en deux le corps de cavalerie de Groningue, dont le chef, cerné de toutes parts, et d'ailleurs blessé et jeté à bas de son cheval, est fait prisonnier, tandis que le reste de ses gens est réduit à prendre la fuite dans le plus grand désordre.

“ Adeltrude, femme de Pandolfe, crut mourir de douleur, lorsqu'au retour de ses troupes épouvantées, vaincues et cherchant un asile sous les murs de Groningue, elle ne vit pas son époux au milieu de leurs rangs. Elle interrogea chaque soldat, aucun ne put lui dire ce qu'était devenu le comte. Soutenue par l'amour conjugal, elle s'adressa à Guinigise, frère cadet de Pandolfe, jeune homme plein de droiture et de générosité : “ Partons, lui dit-elle, allons le chercher nous-mêmes sur le champ de bataille.” Ils partirent le lendemain, à la pointe du jour, traversèrent l'Elbe dans une frêle barque et arrivèrent, au coucher du soleil, sur la plaine où s'était livrée la bataille. Ils aperçurent d'abord les traces du carnage qu'avaient fait les soldats brandebourgeois, le comte et ses guerriers, puis, arrivés au lieu de l'embuscade, ils reconnurent les cadavres des leurs dont la terre était jonchée. D'un pied ferme, Adeltrude alla de l'un à l'autre, soulevant la visière de leurs heaumes, examinant les traits de chacun d'eux, admirant dans son cœur la défense héroïque qu'ils avaient faite pour sauver leur seigneur, jusqu'à ce qu'enfin elle eût reconnu le léopard qui servait de cimier au casque de Pandolfe, et les plumes qui le décoraient ; ces plumes étant sanglantes et brisées, mais du comte, hélas ! pas de traces.

“ Emportée par sa douleur, elle parcourut toutes les habitations des environs, même les plus humbles : granges, étables, écuries, rien n'échappa à ses regards ; elle interrogea les manants qui étaient accourus sur le champ de bataille pour dépouiller les morts. Elle osa même se glisser dans le château de Camink, pénétra jusqu'à l'hospice où gisaient des blessés allant de l'un à l'autre, étudiant leurs visages jusqu'à ce qu'elle eût enfin reconnu, parmi eux, un jeune cavalier de Groningue, auquel elle demanda des

nouvelles du comte. Le jeune homme était blessé mortellement d'un coup de lance dans le flanc, il se tourna cependant vers la comtesse, et lui dit d'une voix entrecoupée : " Mon noble maître était déjà vainqueur lorsque le traître Dessau le prit par derrière, le blessa, le renversa de cheval malgré une résistance héroïque et le fit prisonnier. Il aura été sans doute transporté au château de Brandebourg : mais vous, madame, que faites-vous ici ? Vous seriez victime de votre affection, si vous étiez reconnue : on vous livrerait au marquis de Brandebourg, à cet ennemi de notre sainte Eglise. Cependant, je vous en supplie, veuillez dire à ma mère qu'elle se console de ma mort, parce que la reçois en défendant le véritable vicaire du Christ et le comte Pandolfe, mon seigneur bien-aimé."

" Brisée par ces tristes nouvelles, la comtesse retourna à Groningue, où elle apprit que son époux avait été conduit, sous bonne escorte, jusqu'au monastère de Postdam, pour s'y remettre de ses blessures, grâce aux soins des saints moines de ce lieu ; car vous le savez, chère Adélaïde, au temps où nous sommes, il n'y a que les religieux qui s'entendent à la médecine et qui possèdent des pharmacies. Adeltrude fit partir des ambassadeurs pour Brandebourg. Ils étaient chargés de traiter de la paix et de la rançon du comte, mais l'impitoyable vainqueur se refusa à tout accommodement et jura de laisser mourir Pandolfe de misère et de faim dans un cachot, s'il ne se décidait à appuyer les prétentions de Cadolatis. Inspirée par son amour, Adeltrude conçut un généreux projet : elle fit venir Guinigise, son beau-frère, lui ouvrit son âme, confia à la sagesse du jeune prince le gouvernement de ses états, puis, coupant ses beaux cheveux et prenant sur soi la plus grande partie de ses bijoux, elle revêtit un habit d'homme et sortit de Groningue par une nuit obscure, pour prendre la route de Postdam.

(à continuer)
